

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE VANUATU



RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT 2009

Juillet 2010

Le département de la politique stratégique et de la coordination d'aide & le service du
Trésor et de la gestion économique

AVANT-PROPOS

Ce rapport est le deuxième dans la série des rapports annuels sur l'état d'avancement de l'exécution des principales politiques du gouvernement y compris le plan d'actions et des priorités (PAP) et la planification à long terme & la mise en œuvre à court terme (PLAS) .

Ce rapport examine les indicateurs de rendement du PAP et du PLAS en vue de déterminer s'ils sont réalisés efficacement. Il examine également les principales initiatives de réforme prises en 2009 permettant l'exécution directement des politiques prioritaires du gouvernement.

Les objectifs du millénaire pour le développement ont, depuis les quelques dernières années, été principalement concentrés sur la réalisation des cibles des OMD. Ce rapport porte également sur la réalisation des OMD.

Il sert également de moyen de contrôle permettant de communiquer des renseignements fiables à toute partie intéressée et bailleur de fonds sur les progrès et les réformes apportées dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement national.

Le Bureau du Premier Ministre est en train de revoir le PAP (révision mi-trimestrielle). Cette révision permettra de s'assurer que les engagements internationaux et régionaux sont intégrés dans les priorités de politiques nationales. Cela signifiera que les progrès de l'application des initiatives internationales et régionales ainsi que l'OMD seront vérifiés et rapportés à partir des indicateurs de rendement. La révision permettra également d'évaluer et d'améliorer le raccordement des priorités stratégiques nationales aux plans sectoriels et plan d'actions des ministères et services.

Malgré les difficultés, nous sommes convaincus que les prochaines années verront plus d'améliorations quant au traitement des données, aux données opportunes et fiables et à une évaluation approfondie des indicateurs du PAP et du PLAS.

Le gouvernement de Vanuatu continue de respecter son engagement de concrétiser le PAP et PLAS par des projets, programmes et activités auprès d'institutions plus dynamiques et avec plus de ressources réparties efficacement, dans le but commun de réaliser les résultats de développement qui ont apporté des améliorations concrètes à la vie de la population de Vanuatu.

Nous espérons que le présent rapport apportera de renseignements importants au public, aux parties intéressées et bailleurs de fonds sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAP et PLAS ainsi que les initiatives de réformes prises en 2009.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	2
TABLE DES MATIÈRES.....	3
ABBREVIATIONS.....	6
CARTE.....	9
INTRODUCTION.....	10
2009 en un coup d'oeil.....	11
Croissance économique stable et équitable.....	13
Développement du secteur privé et création d'emplois.....	14
Arrivées touristiques internationales.....	14
Produits manufacturés et exportations.....	15
Niveau de l'investissement étranger direct.....	16
Nombre de comptes de travailleurs actifs à la CNPV selon le sexe.....	18
Niveau de prêts accordés aux emprunteurs dans le secteur privé à travers le système de banque commercial y compris la croissance du micro crédit.....	18
Contribution du secteur privé au PIB.....	19
Résultats du récapitulatif de PLAS pour 2009:.....	20
Politique commerciale.....	20
Développement du secteur primaire et de l'environnement.....	21
Croissance du revenu telle que mesurée par l'enquête quinquennal sur les revenus et les dépenses des	21

ménages.....	21
Croissance de la production agricole, forestière, halieutique y compris la subsistance.....	21
Croissance de l'exportation des produits du secteur primaire.....	22
Développement des stratégies sectorielles.....	22
Gestion des ressources naturelles.....	24
Environnement.....	25
Droits et accès aux terres:.....	25
Résultats du récapitulatif du PLAS pour 2009.....	26
Principes de bon gouvernement et réforme du secteur public.....	26
Contrôler la prestation des services de santé et de l'éducation.....	27
Production et étude opportune des rapports du vérificateur général.....	27
Réduction des affaires judiciaires en souffrance.....	27
Moyenne d'ancienneté des juristes.....	27
Niveau de rémunération de fonctionnaires clés qualifiés.....	27
Mesures disciplinaires opportunes dans la Fonction publique.....	28
Rendement et privatisation des entreprises publiques.....	28
Réformes institutionnelles et décentralisation.....	29
Principes de bon gouvernement.....	29
Résultats du récapitulatif du PLAS pour 2009	30
Prestation de services essentiels et renforcement du développement	31

social.....	35
Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.....	35
Résultats du récapitulatif du PLAS pour 2009.....	36
Éducation et développement des ressources humaines.....	36
Taux net d'inscription des personnes des garçons et filles, des enfants en milieu rural et urbain dans les écoles maternelles, primaires, secondaires et supérieurs et établissements de formation.....	36
Éducation préscolaire.....	36
Enseignement primaire et secondaire.....	37
Enseignement supérieur.....	38
Effectif des institutions de formation.....	39
Attribution de bourse.....	39
Taux d'abandon et de redoublement y compris la proportion d'élèves de CP accédant au CM1.....	40
Coûts unitaires de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur; pourcentage des fonds publics alloués à l'éducation et le pourcentage des fonds destiné à la prestation (de services).....	41
Mesure de la proportion d'étudiants bénéficiant d'enseignants qualifiés, de salles de classe et de matériel scolaire de qualité.....	42
Heures minimums d'enseignement hebdomadaires et annuels en particulier en matière de langue et de calculs.....	42
Classement du rendement scolaire des étudiants par rapport aux niveaux de repères clés régionales et internationales.....	43
Résultats du récapitulatif du PLAS pour 2009.....	45
Infrastructure économique et services de soutien.....	45

Construction et entretien de kilomètres de nouvelles routes et usage du biocarburant.....	46
Nombre d'accidents mortels de circulation aérienne par année - déplacements de passagers - fermeture d'aéroport - Rentabilité d'AVL et d'Air Vanuatu.....	46
Sécurité du transport maritime, Niveau de subvention, Frais de port et d'escale:.....	47
Fiabilité des prévisions météorologiques.....	47
Mesure du prix moyen de l'électricité, consommation électrique, accès à l'électricité par la population, mesure des prix moyens des services de télécommunication, volume de trafic, usage de l'Internet, télédensité.....	48
Mesure du prix moyen de l'eau, la consommation d'eau, accès aux services améliorés d'alimentation en eau par la Population.....	49
Résultats du récapitulatif du PLAS pour 2009.....	50
Réaliser les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).....	51
Qualité de réglementation.....	52
UN PAS EN AVANT.....	54
Annexe 1 : Cibles et indicateurs des OMD de Vanuatu: 1990 – le plus récent.....	56

ABBREVIATIONS

RAD	Rapport annuel de développement
SIDA	syndrome d'immunodéficience acquis
IPA	Incidence parasitaire annuel
AFD	Agence Française de Développement
AusAid	Agence australienne de développement internationale
CEDAW	Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
CRDH	la Convention relative aux droits des handicapés
CDM	Conseil des ministres
SPSPCA	Service de la politique stratégique, de la planification et de la coordination des
CED	aides
	Comité d'étude de la décentralisation
SADR	Service de l'Agriculture et du développement rural
SEQ	Service de l'élevage et de la quarantaine
EP	Éducation préscolaire
EIE	Étude d'impact sur l'environnement
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
IDE	Investissement direct étranger
PIB	Produit intérieur brut
IP	Indice de parité entre les sexes
TBS	Taux brut de scolarisation
ERDM	Enquête sur le revenu et les dépenses des ménages
VIH	virus de l'immunodéficience humaine
ICCPR	Convention internationale sur les droits civils et politiques
OIT	Organisation internationale du travail
TMI	Taux de mortalité infantile
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
KM	Kilomètre
CTSF	Cadre de travail du secteur foncier
CBM	Comité du budget ministériel
CDM	Compte du défi du millénaire
MISP	Ministère de l'infrastructure et des services publics
MQFP	Ministère de la Quarantaine, des Forêts et des Pêches
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
MICS	Enquête en grappe à indicateur multiple
MFGE	Ministère des Finances et de la Gestion économique
MDS	Ministère de la Santé
MNT	Maladies non transmissibles
ONG	Organisation non gouvernementale

NZAID	Agence néo-zélandaise de développement internationale
AOD	Aide officielle de développement
OCDE	Organisation de coopération et développement économique
PAPAA	Plan d'action prioritaire
PLAS	Planification à long terme et Mise en œuvre à court terme
PIP	Institut de la politique publique du Pacifique
EDP	Étude des dépenses publiques
CFP	Commission de la fonction publique
STP	Service des Travaux publics
PSSC	Certificat de fin d'études secondaires
BRV	Banque de réserve de Vanuatu
RSE	Régime d'emploi saisonnier régional
CFR	Centre de formation rurale
SOEs	Entreprises publiques
IST	Infections sexuellement transmissibles
SPBEA	Conseil d'évaluation éducationnelle du Pacifique du Sud
SPFSC	Certificat de 13ème année
SWAP	Approche sectorielle
UAP	Fonds commun de l'autorité des services publics
USP	Université du Sud Pacifique
UPU	Étude périodique universelle
URA	Office de réglementation de services publics
UNELCO	Union Electrique de Vanuatu Ltd
USA	États unis d'Amérique
SSEV	Stratégie du secteur de l'éducation de Vanuatu
SIGEV	Système d'information de gestion de l'éducation de Vanuatu
BSNV	Bureau national des statistiques de Vanuatu
CPIV	Commission de la promotion des investissements de Vanuatu
VNPF	Caisse nationale de prévoyance de Vanuatu
VPF	Forces de l'ordre de Vanuatu
CFDRV	Association des centres de formation pour le développement rural de Vanuatu
CNFV	Centre national de formation de Vanuatu
BNTV	Bureau National du tourisme de Vanuatu
SMV	Service Météorologique de Vanuatu
OMS	Organisation mondiale de la santé
IMG	Indicateurs mondiaux de la gouvernance

CARTE



INTRODUCTION

Le gouvernement de Vanuatu décrit sa vision de l'avenir dans le PAP: "*Vanuatu, un pays éduqué, sain et prospère*".

Dans les pages qui suivent, vous pourrez voir l'état d'avancement des priorités du gouvernement énoncées dans le PAP et PLAS. Vous pourrez aussi voir les données présentées par rapport aux indicateurs du PAP et PLAS. Le rapport ne contient pas l'étude complète sur l'efficacité des programmes et politiques du gouvernement. Cependant, les réformes continues et les données quantitatives et qualitatives de plusieurs des indicateurs de rendement sont exposées dans le présent rapport.

Les ministères et services administratifs ont joué un rôle important en apportant des renseignements opportuns, fiables nécessaires à la production du présent rapport. Le besoin de renforcer et de rendre des rapports conformes aux indicateurs de rendement du PAP et PLAS est une priorité principale et le gouvernement renforcera davantage ces liens dans les prochaines années.

Le rapport annuel de développement vise à exposer un aperçu de l'état d'avancement de l'exécution des politiques dans le PAP et PLAS. Le rapport décrit ainsi l'état d'avancement de l'exécution des priorités stratégiques et sectorielles par le biais des indicateurs de rendement.

Nous sommes fiers de partager avec vous les réalisations de 2009 et nous espérons maintenir notre engagement dans les années à venir.

2009 en un coup d'oeil

Économie	
<ul style="list-style-type: none"> • La croissance du PIB par habitant est bonne et le PIB par habitant en 2009 est estimé à 275 000 VT. • Les arrivées des visiteurs internationaux par avion dépassent 100 000 et les visiteurs par bateau de croisière comptent environ 125 000. • L'investissement direct étranger est estimé à 129, 1 milliards VT, soit une augmentation de 12% en 2008. • 2024 vanuatuans travaillent en Nouvelle-Zélande dans le cadre du programme RSE, retournant avec des économies estimées à 299 millions VT. • Le ministère des Terres et des Ressources naturelles s'emploie à mettre en oeuvre le cadre de travail du secteur foncier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Face à une croissance économique internationale lente, les exportations nationales, notamment le copra, ont diminué par rapport à 2008 mais certains produits de base ont augmenté leurs rendements économique en matière d'exportation (cacao) tandis que les rendements d'autres produits (kava) sont restés stables. Le service de l'Agriculture, de la Quarantaine, des Pêches et des Forêts a vu une augmentation considérable au niveau du financement provenant à la fois du budget des dépenses ordinaires et des partenaires de développement. • Le déficit courant s'élève presque à 1,5 millions VT, favorisé par les recettes du tourisme et les subventions des donateurs; la Banque de réserve de Vanuatu a enregistré au cours de deux trimestres en 2009 un surplus dans le compte courant, ce qui est très rare. • Le Taux moyen d'inflation annuel est de 4,9% (inflation sous-jacente 3,3%).
Social	
<p>Le ministère de la Santé a achevé la rédaction de la stratégie du secteur de la santé 2010-2016 et s'emploie à exécuter certaines des stratégies clés dont la réorganisation et l'accès aux services de santé pour tous.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le sommet national de l'alimentation est tenu. • Une campagne nationale de vaccination 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun nouveau cas de VIH ou de SIDA n'est diagnostiqué en 2009 dans le cadre des examens volontaires offerts lors des consultations prénatales. • Le nombre d'inscrits au programme de formation des infirmiers a considérablement augmenté en 2009, pratiquement le double de la moyenne des inscriptions des années précédentes.

<p>“supplémentaire” ou “de rattrapage” a fait augmenter le taux de vaccination à 97% des enfants âgés de 1-4.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vanuatu a présenté son rapport national sur l'étude périodique universel au Conseil des droits de l'homme. • L'exécution de la loi relative à la protection des droits de la famille est en cours. • l'incidence parasitaire annuelle (IPA) du paludisme en 2009 est de 13,3 pour 1000 habitants, soit une baisse de 82% de la base de référence de 73,9 pour 1000 habitants en 2003 et une baisse de 2,3% en 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les subventions sont introduites dans le but d'annuler les contributions des parents (frais de scolarité) à l'enseignement primaire dans grand nombre d'écoles en milieu rural. • La révision du programme d'études et de l'évaluation, et l'intégration du système d'enseignement scolaire anglophone et francophone est en cours. • En 2009, le taux de réussite en primaire est de 92% chez les garçons et 91% chez les filles : en moyenne, 91 élèves sur 100 ont achevé le cycle primaire de l'enseignement.
Gouvernance	
<ul style="list-style-type: none"> • 138 affaires judiciaires enregistrées, 148 affaires sont en cours tandis que 10 affaires sont classées. • Le taux de rotation moyen du personnel en 2009 est de 1. • Un groupe de travail du ministère établi dans le but de contrôler les réformes dans toutes les EP. La décision de liquider le Conseil d'administration de commercialisation des produits de base est prise et la privatisation d'Air Vanuatu est en voie de se réaliser. • La stratégie du droit et de la justice est élaborée et lancée. • La Commission de la réforme juridique nommée. • La Commission des droits de l'homme est en cours d'être établie. • Un groupe de travail chargé d'étudier le 	<ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle et l'évaluation comme outil d'évaluation est reconnu et établi dans l'organigramme du gouvernement. • Le Contrôleur général des comptes est recruté. • Un contrat est accordé à un contractant chargé de construire le nouveau Palais de justice. • Le projet de loi sur l'intégrité politique est élaboré pour présentation au Parlement en 2010. • Les indicateurs mondiaux de la gouvernance calculés par la Banque mondiale montrent que Vanuatu a obtenu de résultats positifs au niveau de la voix, et responsabilisation, stabilité politique, de l'état de droit et du contrôle de la corruption.

Code de conduite des hautes autorités et de la Loi relative aux fonctions de médiateur est établi.	
--	--

Croissance économique stable et équitable

Dans le document politique prioritaire *plan d'action prioritaire 2006-2005*, le gouvernement reconnaît le besoin d'établir et de maintenir un équilibre économique en vue de réaliser son objectif d'améliorer les niveaux de vie. Le gouvernement est en outre tenu d'établir des politiques visant à encourager la croissance économique équitable. Ces objectifs sont renforcés dans le programme de travail quadriennal prévu dans *Planifier à long terme, Mettre en oeuvre à court terme : Plan d'action 2009-2012*. Le Premier ministre a annoncé dans son discours que:

“Le gouvernement actuel a pour objectif de maintenir les taux de croissance économique plus ou moins élevés que le pays a réalisés à moyen et long terme très récemment en vue de rendre service à la population de Vanuatu”

La recherche de la stabilité macroéconomique est maintenue depuis le lancement du Programme de réforme global (PRG) vers la fin des années 1990. À l'époque, l'introduction de la TVA a offert une base de revenu important et prévisible. De plus, une nouvelle loi relative aux finances publiques et la gestion économique est établie en vue de renforcer le processus budgétaire et la responsabilisation des fonctionnaires cadres. La libéralisation menée, récemment, dans les secteurs de télécommunication et de l'aviation (2008) a provoqué une grande concurrence –qu'en réduisant les prix est un élément clé pour réaliser l'objectif d'améliorer le niveau égalité. L'introduction, entre temps, de nouvelles institutions comme l'Office de réglementation des services publics (URA) a également indiqué une attention prioritaire attirée sur les intérêts des consommateurs.

Dans le domaine de la croissance économique stable et équitable, *Planifier à long terme, mettre en oeuvre à court terme* prévoit quelques politiques qui sont exposées au tableau ci-dessous accompagnées de résultats voulus et (le cas échéant) d'un délai prévu.

Tableau 1: Les priorités de politique du gouvernement pour la croissance économique stable et équitable, 2009-2012

Politique	Résultats prévus	année
Finaliser et institutionnaliser le nouveau processus budgétaire en vue d'harmoniser les ressources avec les priorités	Nouveau processus du budget développement mise en œuvre	2010
Maintenir des pratiques prudentes de gestion budgétaire à tous les niveaux du gouvernement	Tout déficit ne doit pas dépasser 3% du budget total	En cours
	Maintenir un niveau d'endettement durable par rapport au PIB	En cours
Maintenir une politique monétaire judicieuse et stable	Maintenir un système financier stable	En cours
Maintenir un taux de croissance économique réelle élevé	Maintenir au moins 5% en moyenne de la croissance réelle du PIB sur une période de quatre ans	2009-2012
Renforcer le régime juridique régissant la dotation et l'usage des fonds publics	La Loi révisée sur les FPGE présentée au Parlement	2009
	Le rapport sur le règlement financier 2.2 soumis	2009
	Renforcer le respect de la loi relative aux FPGE et des règlements	En cours
	Etude du régime fiscal complet achevée	2009
Maintenir les coûts salariaux à un niveau acceptable	Renforcer les liens entre la CFP, le service des Financiers et les ministères responsables	2009
	Assurer un contrôle rigoureux des feuilles de paie reçues	2009
Assurer la disposition de ressources adéquates aux fins des dépenses de fonctionnement	Une proportion élevée du budget du gouvernement allouée aux dépenses de fonctionnement	2010

Finaliser et institutionnaliser le nouveau processus budgétaire en vue d'harmoniser les ressources avec les priorités.

Le budget de développement fait référence à cette partie des ressources du gouvernement financée par les partenaires de développement dont l'Australie, l'Union européenne, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis d'Amérique.

1. Développement du secteur privé et création d'emploi

Le gouvernement, reconnaissant le rôle du secteur privé dans la croissance, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois, a adopté une stratégie de croissance accélérée dans le secteur privé au cours du programme de réforme en 1997/98. La matrice du Forum des affaires et le Plan d'actions prioritaires de 2006 ont également rappelé l'importance de créer un environnement favorable aux affaires.

Le tourisme est un élément important de l'économie de Vanuatu compte tenu de ses retombées telles que les devises, les emplois et les investissements étrangers directs. Le diagramme 1 ci-dessous illustre une tendance en hausse des arrivées de visiteurs sur une période de 3 ans. Le BSNV a déclaré qu'en 2009, le nombre de visiteurs a atteint 225 452 dont 100 634 par avion et 124 818 par bateau de croisière.

Diagramme 1: Arrivées de visiteurs



Source: Bureau national des statistiques de Vanuatu (BNSV)

La Banque de réserve de Vanuatu (BRV) a déclaré qu'en 2003 et 2008, le nombre de visiteurs non-résidents à Vanuatu a atteint un taux de croissance annuel moyen de 15 pourcent. Pour ce qui est de sa contribution au PIB, la BRV a déclaré que chaque pourcentage de plus au nombre d'arrivées touristiques par avion contribue à une augmentation moyenne de 0,4% au PIB.

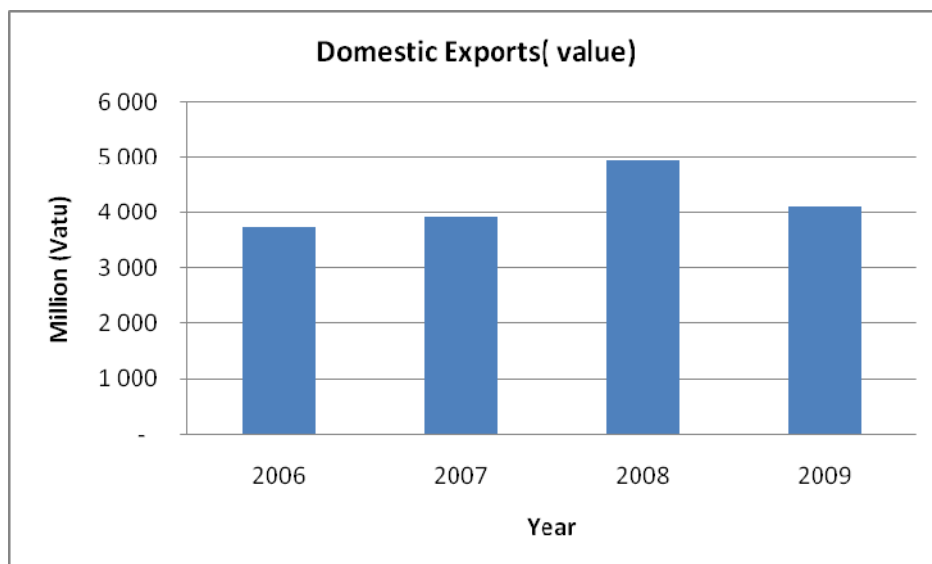
Produits manufacturés et exportations:

L'exportation est un des éléments clés du commerce international à savoir l'achat, la vente ou l'échange de biens et services à travers les frontières nationales.

L'exportation joue un rôle important dans la croissance, la concurrence et les emplois d'un pays. Le BNSV estime que l'exportation contribue à presque 50% du revenu national brut de Vanuatu et que plus de quatre milles emplois dépendent du secteur d'exportation. L'enquête préliminaire à l'étude du *Millenium Challenge Account* (Compte de défi du millénaire) sur le tourisme à Vanuatu publiée en juin 2008 estime que seule la contribution directe et indirecte du tourisme au PIB est de 20%.

Le diagramme 2 ci-dessous illustre la valeur de cinq produits principaux d'exportation de Vanuatu sur une période 3 ans.

Diagramme 2: Exportations principales (Valeur, Millions)



Source: BRV

Le BNSV a déclaré que la valeur des exportations en 2009 s'élève à 5,4 milliards dont 2,5 milliards générés des exportations agricoles et 2,9 milliards d'autres produits d'exportations. Le total des exportations de biens et services s'élève à plus de 25 milliards VT en 2009.

Niveau de l'investissement étranger direct:

L'investissement direct étranger (IDE)¹ joue un rôle important en offrant des emplois et en apportant l'expertise technique et des fonds d'investissement dans le pays. Le récent IDE reflète la croissance économique actuelle dont a jouit Vanuatu au cours des six dernières années.

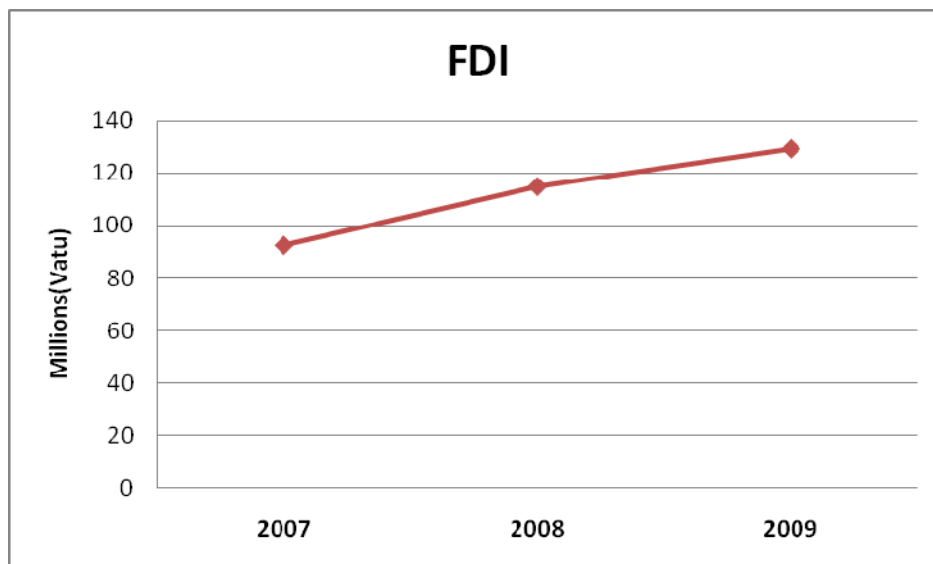
La BRV² a déclaré que le compte financier a enregistré un excédent important en 2009 et cela est attribué à l'expansion de l'investissement étranger direct.

Le niveau de l'IDE peut être observé en analysant ses mouvements sur une période de temps donnée. D'après la BRV, la valeur de l'IDE en 2009 à Vanuatu s'élève à 129,1 milliards, soit une augmentation de plus aux 114,7 milliards enregistrés en 2008.

¹ Mesure le stock actuel et le flux des fonds affermés à des particuliers à Vanuatu en vue d'un investissement en biens à Vanuatu.

² Rapport trimestriel de décembre 2009

Diagramme 3: Valeur de l'IDE



Source: Rapport trimestriel, décembre 2009, Banque de réserve.

Source: BRV

La principale priorité du gouvernement de Vanuatu est de créer un meilleur climat d'investissement. Et c'est dans cette optique, que des réformes ont eu lieu au cours des dernières années.

1. Un groupe de travail sur la facilitation des affaires est mis en place en 2009 avec le soutien de l'IFC dans l'intention de résoudre la lenteur des délais et les coûts associés à la création d'une entreprise. Le groupe de travail a revu les procédés et procédures pour obtenir une patente et éliminer tout procédé et coût inutiles. Les résultats de l'étude sont :

- la révision de la Loi relative à l'investissement étranger
- l'élaboration du guide d'aide au démarrage d'un commerce
- la révision de la Loi relative à l'immigration
- la révision de la Loi relative aux sociétés
- la révision de la Loi relative aux patentes
- la révision et l'actualisation du guide d'enregistrement de la TVA.
- l'élaboration du guide d'aide à la demande pour approbation d'investissement étranger à Vanuatu.

La Loi relative à l'Investissement étranger a été modifiée et adoptée par le Parlement en 2009. Cette modification élimine plusieurs procédés inutiles pour l'enregistrement d'un commerce. Le délai accordé pour compléter les démarches est réduit de 30 à 15 jours ouvrables et les frais de demande se réduisent maintenant à un tarif fixe de 25 000 VT pour toute nouvelle demande.

La Loi relative à l'immigration est en cours de modification et devrait être présentée au Parlement en début 2010. La modification laisse entendre que tout procédé et coût inutiles comme les frais administratifs pour tout étranger faisant une demande de carte de séjour alors qu'il a un visa touristique, seront annulés.

La modification de la Loi sur les sociétés a été achevée et devrait être présentée au Parlement en début 2010. Cela permettra d'annuler différentes étapes de la création d'une société.

La Loi relative aux brevets est toujours en cours de révision et devrait probablement être présentée à la deuxième session ordinaire du Parlement de 2010.

La Banque mondiale a établi un indice de facilité de commerce pour évaluer toute réglementation touchant directement le commerce. Un classement élevé indiquera une réglementation meilleure et simplifiée au quotidien pour les commerces et une protection rigoureuse des droits de propriété. Le classement d'un pays est basé sur les dix sous-indices suivants :

- Création d'une entreprise
- Traitement des brevets
- Embauche et licenciement des travailleurs
- Enregistrement de propriétés
- Obtention de prêts
- Protection des investisseurs
- Paiement d'impôts
- Commerce transfrontalier
- Exécution de contrats
- Fermeture d'entreprise

Tableau 1: Classement de facilité de faire des affaires:

<i>Classement de facilité de faire des affaires</i>	
	2009
Vanuatu	57
Fiji	43
Samoa	68
Les îles Salomon	96
Papouasie Nouvelle Guinée	95

Source: Société financière internationale, *Doing Business 2010*.

Vanuatu est classé 57ème sur les 183 économies, par rapport aux quatre autres états insulaires du Pacifique figurant au tableau ci-dessus.

Nombre de comptes de travailleurs actifs à la CNPV selon le sexe :

D'après le BNSV, le nombre de travailleurs actifs membres de la CNPV a augmenté de 17 801 en 2007 à 22 164 en 2008 dont 62% sont des hommes et 38% des femmes.

Les données de la CNPV ne couvrent pas le nombre total d'emploi formel et ne laisse donc pas apparaître un taux exact d'emploi formel à Vanuatu. Le BNSV estime, cependant, que le total d'emplois formels est de 35% plus élevé que le nombre de membres actifs de la CNPV.

Tableau 1: Cotisants actifs de la CNPV

Cotisants actifs de la CNPV	2007	2008
Total	17 801	22 164
Homme	11 012	13 819
Femme	6 789	8 345

Source: BNSV

Niveau des prêts accordés aux emprunteurs dans le secteur privé à travers le système de banque commerciale y compris la croissance du micro crédit :

Le volume de prêts accordés au secteur privé est un bon indicateur pour mesurer le développement du secteur privé. La BRV a déclaré que le volume total des prêts accordés au secteur privé en 2009, était inférieur à celui de l'année précédente, 2008. Cela en raison peut être de la crise économique mondiale. Toutefois, les prêts personnels constituent une grande partie du total des emprunts en 2009. Le volume des prêts accordés au secteur privé en 2009 s'élève à 41,5 milliards.

Les micros crédits sont dorénavant considérés comme des moyens efficaces de réduire la pauvreté en particulier chez les femmes. Ce mécanisme moyen s'est avéré efficace pour l'amélioration des conditions de vie et économiques des populations démunies financièrement dans plusieurs pays. Vanwods, l'un des micros crédits le plus performant à Vanuatu au cours des sept dernières années, a enregistré une augmentation constante au niveau de ses membres et des économies de ces derniers.

Contribution du secteur privé au PIB:

Le secteur privé joue un rôle important au niveau de l'embauche et des revenus exprimés par les impôts payés au gouvernement.

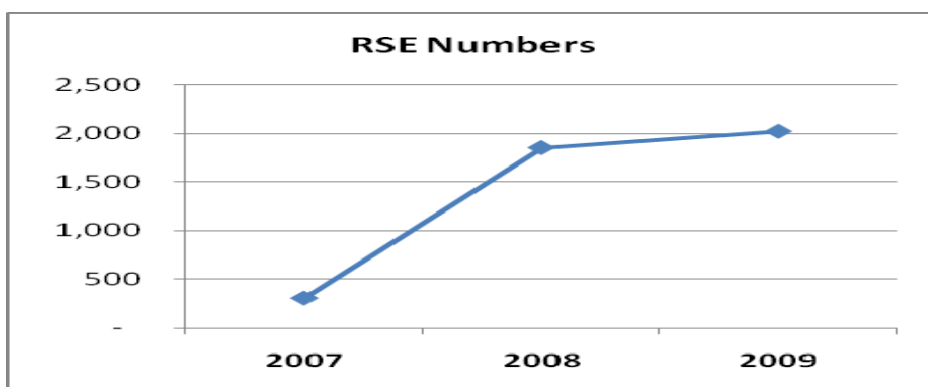
	2006	2007	2008	2009 (Prévisions du FMI)
Contribution du secteur privé au PIB	32 165 9	34 045 6	36 266 9	35 449
Pourcentage	64,5	63,9	63,9	60,6

Source: BNSV

En moyenne, au cours de ces trois années, au PIB la contribution du secteur privé au PIB a augmenté de 64% à prix constants. Le BSNV a déclaré que la contribution du secteur privé au PIB en 2009 s'élevait à 35 449. Cette contribution au PIB est calculée en soustrayant le secteur formel au secteur informel.

Le Bureau de l'Inspection du Travail a déclaré que le projet régional des emplois saisonniers (RSE) a été bénéfique au pays non seulement en offrant des possibilités d'emplois et de revenus mais également en formant les travailleurs dans trois autres domaines principaux : la gestion de temps, les connaissances de l'anglais et une meilleure éthique de travail.

Diagramme 4: Nombre d'emplois saisonniers régionaux



Source: Bureau de l'Inspection du travail

Le diagramme 4 illustre une tendance croissante du nombre de personnes recrutées pour le projet régional de travail saisonnier. Un total de 1855 personnes est recruté en 2008 et 2024 personnes sont recrutées en 2009.

La politique du programme régional d'emploi saisonnier prévoit un contrat de travail permettant à la main d'œuvre vanuataise de s'engager dans des emplois temporaires dans les industries horticoles et viticoles en Nouvelle-Zélande malgré les incertitudes suscitées au cours de l'exécution initiale de la politique. Le service de Travail a déclaré que le projet régional des emplois saisonniers (RSE) est une réussite et a apporté de bienfaits au pays non seulement au niveau des possibilités d'emplois et de revenus mais a également fait profiter les travailleurs dans trois autres domaines dont la gestion de temps, les connaissances de l'anglais et l'éthique de travail améliorée.

La BRV a déclaré qu'en 2009, un montant estimé à 299 millions VT est enregistré en tant que recettes des travailleurs saisonniers.

1. Résultats du récapitulatif de PLAS pour 2009:

Amélioration des capacités institutionnelles du secteur productif

Des réunions et discussions ont été tenues avec les institutions compétentes dont le ministère de l'Agriculture sur le besoin d'établir un nouvel organigramme du ministère du Commerce qui inclura un nouveau service (service des industries). Ce nouveau service s'occupera principalement de la transformation des produits et la valeur ajoutée. Un mémoire portant sur la création de ce nouveau service a été préparé et sera soumis au CDM en 2010.

Encourager le tourisme comme une source importante de devises étrangères.

Le service du Tourisme de Vanuatu (STV) poursuit l'exécution des activités actuelles en vue de faire mieux connaître Vanuatu comme une destination touristique.

En 2009, les activités commerciales suivantes sont exécutées : participation aux foires commerciales ; organisation de larges campagnes de publicités collectives et de campagnes de marketing tactique avec les gros partenaires de vente en gros et industriels ; travailler avec les représentants étrangers de commerce et de relations publiques pour promouvoir Vanuatu ; coordination d'événements spéciaux comme TokTok Vanuatu ; production de matériel publicitaire pour distribuer sur les marchés commerciaux et étrangers.

Le BSNV a déclaré qu'en 2009 les arrivées touristiques atteignaient les 225 452 personnes dont 100 634 par avion et 124 818 par bateau de croisière, soit une augmentation de 28 793 personnes par rapport à 2008.

Il n'existe aucun renseignement officiel récent sur les recettes en devises étrangères provenant des activités touristiques. Toutefois, l'étude du *MCA* (compte du défi du millénaire) sur le tourisme publiée en juin 2008 révèle que les dépenses du tourisme international à Vanuatu sont estimées à environ 14,7 milliards VT en 2007, soit à la fois des dépenses directes par les touristes et des dépenses faites au profit de touristes par les organisateurs de voyage en groupe. Face à une fuite économique de 30%, les recettes nettes en devises étrangères sont estimées à environ 10,3 milliards.

Politique commerciale:

Le ministère du Commerce est en train de mettre au point une politique commerciale de Vanuatu et une loi sur le commerce. Un comité a été mis en place en 2009, financé par le Projet de cadre intégré (CI). Ce comité travaille étroitement avec le Cabinet juridique de l'État. Le résultat du travail se concrétisera par la modification de la loi sur le libre échange qui prévoira un cadre de travail visant à encourager l'honnêteté auprès des commerçants et consommateurs en encourageant la juste concurrence, en promouvant la productivité et le développement efficace de l'industrie et le contrôle des activités commerciales restrictives.

Vanuatu s'est engagé dans différents accords commerciaux et continuera à respecter les conditions de ces accords. Vanuatu adhère à plusieurs accords dont le GFLM et le PICTA. Les accords PACER+ et OMC sont toujours en cours de négociation. Vanuatu revoit actuellement son régime fiscal afin de se conformer aux différents accords commerciaux.

2. Développement du secteur primaire et de l'environnement

L'industrie agricole, forestière et piscicole joue un rôle essentiel sur la vie de la population et l'économie de Vanuatu. Elle contribue positivement à l'équilibre des échanges extérieurs et reste l'une des industries importantes en matière d'embauche et de revenus pour la population rurale. Pourtant, les prix internationaux peu élevés des produits agricoles, une capacité limitée de production à grande échelle et les conditions d'exportations comme les règlements phytosanitaires ont contribué à une croissance anémique de la production et des exportations. Le recensement agricole de 2007 estime qu'un total de 38 879 ménages est engagé dans des activités agricoles dont 6883 qui exercent à plein temps.

Croissance du revenu telle que mesurée par l'enquête quinquennal sur les revenus et les dépenses des ménages :

La croissance du revenu provenant de la vente et la production des produits agricoles est un bon indicateur pour mesurer l'impact et les retombées économiques de la production primaire.

La distribution et l'inégalité du revenu peuvent être mesurées à bien des égards. La méthode la plus populaire est la courbe de Lorenz. L'enquête sur le revenu et les dépenses des ménages de 2006 (ERDM) a révélé que le niveau d'inégalité à Vanuatu est à peu près pareil partout sauf à Port-Vila. D'après le BNSV, le coefficient de Gini est estimé à 0,41 à Luganville et 0,40 dans les milieux ruraux par rapport à 0,46 à Port-Vila. Cela montre un haut niveau d'inégalité à Port-Vila.

La croissance du revenu provenant du secteur primaire peut être mesurée de façon réaliste par la vente de produits agricoles. L'ERDM de 2006 estime que le revenu total net mensuel provenant de la vente des produits agricoles et autres produits de base produits par les ménages est de 688 millions VT, soit un revenu mensuel du ménage estimé à 23 990 VT. Presque la moitié, 47% ou 16 040, des ménages ruraux perçoivent leurs revenus sur la vente des produits agricoles et tout autre produit de base produit dans le ménage.

Croissance de la production agricole, forestière, halieutique y compris la subsistance:

En 2009, la croissance de la production agricole repose sur les produits végétaux et le copra. Cependant, la chute du prix du copra en 2009 a entraîné une diminution de sa production. L'élevage d'animaux est déterminé par la production bovine. L'indicateur partiel montre une croissance positive enregistrée en 2009 même si Vanuatu a perdu sa part de marché en Australie et au Japon. Cependant, l'augmentation de la demande d'exportation de viande vers les PNG et îles Salomon détermine la production destinée à l'exportation.

Part du secteur et sous-secteur dans le PIB:

Tableau 1: Secteur primaire exprimé en pourcentage du PIB

Secteur agricole exprimé en pourcentage du PIB		
	2008	2009(P)
Agriculture, Pêches et Forêts	3,8	1,7
Culture agricole	3,3	1,4
Élevage des animaux	7	4
Forêts	6	2,2
Pêches	3,1	2,3

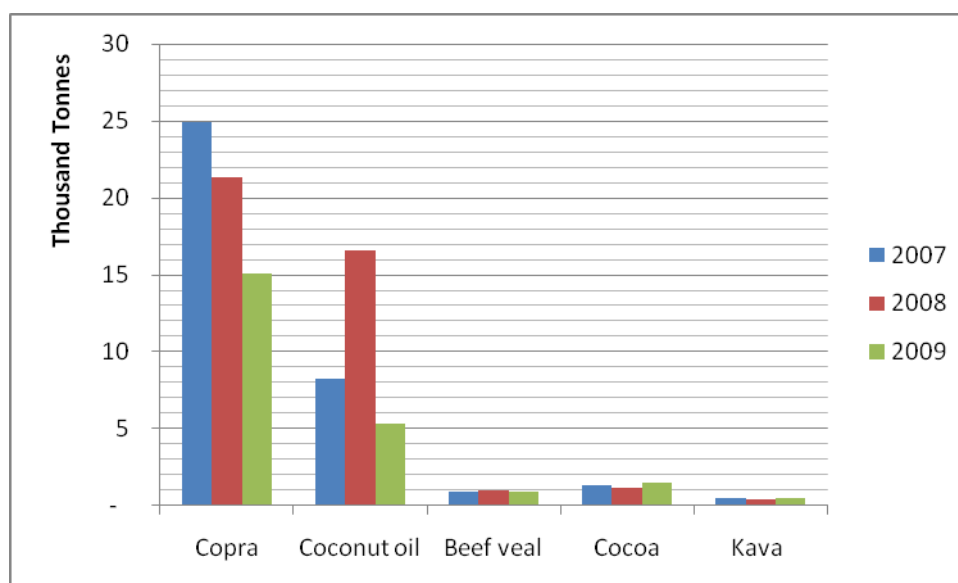
Source: service du Trésor, ministère des Finances

Le tableau 1 porte à croire que l'agriculture, les pêches et les forêts contribuent à un total de 3,8% au total du PIB, avec 3% de culture agricole, 7% d'élevage des animaux, 6% des forêts et 3% des pêches. Les chiffres préliminaires de 2009 montrent un déclin dans tous les sous-secteurs. Cependant, les chiffres actuels doivent toujours être analysés et publiés par le BNSV.

Croissance de l'exportation des produits du secteur primaire:

La croissance de la production destinée à l'exportation des produits primaires a été bénéfique au pays différentes manières comme les revenus et devises. Le diagramme 1 illustre une tendance à la baisse de la production destinée à l'exportation sur une période de trois ans.

Diagramme 5: Exportation locale de produits primaires



Source: BNSV

Le diagramme 1 illustre des données sur 5 principaux produits primaires d'exportation. La production destinée à l'exportation du copra a enregistré une augmentation considérable en 2007 et 2008 comptes tenus du prix élevé du copra. La subvention sur le copra en 2008 a influé énormément sur le taux de production du copra. La chute de l'exportation du copra en 2009 reflète une faible demande sur les marchés extérieurs et un prix peu élevé du copra. L'exportation de l'huile de coco a enregistré une augmentation de plus de 16 000 tonnes en 2008. Cette augmentation reflète une hausse des demandes sur le marché international suivi de l'augmentation du prix de l'huile de coco. On notera une chute d'environ 5000 tonnes en 2009. Cela reflète les prix bas et la faible production du copra. La viande, le cacao et le kava ont enregistré une tendance positive mais en baisse au cours des trois ans.

Développement des stratégies sectorielles:

Le ministre de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches reconnaît le besoin d'avoir une politique du secteur agricole. En 2009, le service de l'Agriculture et du Développement rural (SADR) a tenu des réunions de consultation avec les principales parties intéressées et le comité du groupe de travail nommé par le gouvernement en vue d'étudier des options d'orientation politique. Le comité du groupe de travail en consultation avec différentes parties intéressées ont établi des cadres de référence (CDR) d'aide technique à l'élaboration d'une politique de secteur productif (2010 -2010). L'appui technique et financier au SADR est actuellement en cours de négociation avec les principaux bailleurs de fonds.

NZAID (*agence néo-zélandaise de développement international*) a apporté son soutien au SADR dans plusieurs domaines dont la production et transformation alimentaire et le renforcement des capacités. L'initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la Flambée des prix des aliments a non seulement apporté de l'aide en matière de techniques de culture de légumes et du potager en carrés mais a également acheté 20 petites machines pour riz.

Le service de l'Élevage et de la Quarantaine (SEQ) a tenu des réunions de consultation en 2009 avec les parties intéressées sur la loi relative à la biosécurité. Cette loi a été rédigée et soumise au Cabinet juridique de l'État avant d'être présentée au Parlement pour approbation.

En 2009, le secteur des pêches a commencé la transformation on shore du thon destinée au marché d'exportation tout en renforçant les mesures de l'État du port imposées sur les bateaux de pêches étrangers. Une usine de transformation de thon de taille moyenne à Port-Vila a satisfait aux normes du marché international pour exporter du thon obèse et à aileron jaune frais de très grande valeur sur les marchés sashimi au Japon ainsi qu'à Hawaï et en Nouvelle Zélande par des bateaux de pêches étrangers immatriculés à Vanuatu. La construction de l'usine de transformation du thon à grande échelle financée par la Chine est également terminée et confiée au gouvernement de Vanuatu. L'usine sera probablement opérationnelle d'ici 2011.

L'Arrêté N°28 de 2008 sur les règlements de la pêche publié au Journal officiel en mars 2009 prévoit des changements de droits de patente aussi bien pour les exploitations de pêches étrangères établies dans le pays que pour les exploitations de pêches locales. Le nouvel arrêté apporte également des changements pour améliorer les mesures de gestion des ressources côtières objets de proposition de changement prévus aux plans de gestion pertinents.

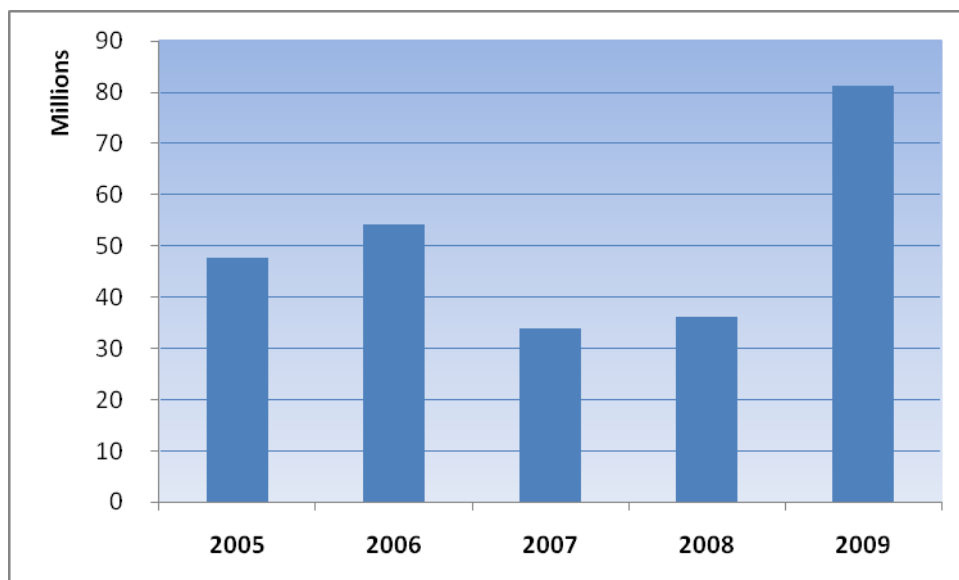
La Loi N°55 relative aux pêches est actuellement en cours d'étude. Le résultat de l'étude actuelle se concrétisera par une proposition de projet de loi sur les pêches devant être présentée au Parlement en 2010.

En 2009, le service des Forêts s'est employé activement à dispenser des formations et des services de vulgarisation auprès des fermiers locaux et à mener des ateliers. D'autres activités consistaient à des sorties sur le terrain. Ces activités sont menées dans le but de faire adopter des méthodes appropriées d'établissement et de gestion de pépinières et de boisés de ferme. Aussi, des efforts ont été consentis pour élaborer une nouvelle politique forestière. Cette nouvelle orientation politique a pris en compte de nouveaux domaines thématiques à savoir le changement climatique et d'autres questions environnementales et économiques. L'élaboration de la politique sera achevée d'ici 2010, suivi d'un nouvel organigramme du service des Forêts pour répondre aux nouvelles orientations identifiées dans la nouvelle politique.

Le service des Forêts étudie actuellement la Loi N°26 de 2001 sur les forêts qui sera révisée en 2010 en vue d'insérer les nouvelles orientations de politique.

Allocation de ressources par les bailleurs de fonds au secteur:

Diagramme 6 : Allocation de ressources par les bailleurs de fonds au secteur primaire (2005-2009)



Source: FMIS, ministère des Finances

La difficulté d'obtenir des renseignements financiers sur des projets menés en dehors du système administratif ou du processus GIP rend impossible d'établir des renseignements exacts sur le total des ressources allouées par les bailleurs pour soutenir le secteur primaire sur une période de temps. Le diagramme 6 ci-dessus montre un coût estimatif des projets mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, de la Quarantaine, des Pêches et des Forêts (MAQPF) sur une période de 5 ans.

Au cours de 2009, les projets mis en œuvre par le MAQPF ont coûté plus de 80 millions VT, dont 46% ont été mis en œuvre par la Quarantaine, 32 % par le service de l'Agriculture, 11% par le service des Pêches et 11 % par le service des Forêts.

Le budget total du MAQPF alloué par le Parlement en 2009 est de 381 182 220 VT. Pour ce qui est de la décomposition des coûts, 68% ont été alloués aux coûts salariaux tandis que 32% ont été alloués aux coûts de fonctionnement, soit une augmentation de plus de 49 millions VT par rapport au budget de 2008.

Gestion des ressources naturelles:

Le Conseil des ministres a pris des décisions importantes pour réorganiser le ministère des Terres conformément au Cadre de travail du secteur des terres (CTST) et à d'autres activités clés à savoir : le CTST, les sensibilisations publiques, la conformité du bail foncier, l'aide à l'enregistrement foncier, le contrôle des titres de copropriété et de lotissement, le contrôle du plan de zonage et de la planification de développement. Un nouvel organigramme a été pensé et est actuellement soumis à la Commission de la fonction publique pour approbation. Aussi, le plan de développement des ressources humaines du service des Terres est achevé tandis que celui du ministère des Terres et des Ressources naturelles attend encore d'être formulé.

Le service des Eaux a également subi une réorganisation et attend à l'approbation de la Commission de la fonction publique avant de commencer les recrutements vers la fin 2010.

La Loi sur la préservation des sites culturels et d'objets d'art local est modifiée en vue de prévoir des sanctions afin de mieux protéger les zones de conservation.

La modification de la loi a été adoptée par le Parlement et publiée au Journal officiel. Le Centre culturel de Vanuatu a établi un rapport sur les sites historiques et coutumiers de Santo et d'autres localités à Vanuatu.

Environnement :

La Loi de 2002 sur la gestion et la conservation de l'environnement est actuellement en cours d'étude. Le gouvernement veut mener des études d'impact pour toutes les propositions de développement et de soumettre résultats de l'EIE à la vérification du public. Au même titre que la demande de l'EIE, la section de l'Environnement a subi une réorganisation et est devenu le service de l'Environnement avec 10 agents, soit une augmentation de 5 agents. Le recrutement du personnel au service de l'Environnement et des Eaux reste à réaliser d'ici le début à la mi-2010. Le service de l'Environnement prépare actuellement les nouvelles lois dont le règlement sur le contrôle des déchets, le règlement relatif à l'EIE et la loi sur le contrôle de la pollution. Ces nouvelles lois seront présentées au Parlement vers fin 2010.

Droits et accès aux terres:

Le cadre de travail du secteur foncier (CTSF) adopté par le Conseil des ministres en 2009 prévoit un plan stratégique pour mener des réformes foncières à Vanuatu. Ce plan est lancé en 2010. Le CTSF entend résoudre les questions de droits et d'accès aux terres en se penchant sur les thèmes spécifiques suivants :

- Renforcer l'administration des terres
- Engagement des groupes coutumiers
- Améliorer la prestation des services des terres
- Créer un secteur productif et durable et
- Garantir l'accès et la sécurité du régime foncier pour tous les groupes y compris les enfants et les femmes.

Le CTSF est une initiative de politique du gouvernement axée sur un plan stratégique d'exécution de réformes du secteur foncier à Vanuatu. Son objectif principal est d'aider le gouvernement, le secteur privé et la société civile dans l'usage et la gestion des ressources foncières de Vanuatu.

Les lois relatives aux terres à savoir la Loi relative aux baux fonciers, la Loi sur la réforme foncière, la Loi relative au tribunal des terres coutumières sont également en cours d'étude ainsi que l'adoption de la loi foncière nationale.

En 2009, la section du tribunal foncier sous la tutelle du service des Terres s'est engagée dans l'organisation de programmes de sensibilisation communautaires sur des questions relatives aux litiges fonciers et limites des terres coutumières pour enregistrement futur. Cette activité est conforme au CTSF.

Résultats du récapitulatif du PLAS pour 2009

Le CTSF est approuvé par le CDM et lancé par la suite en 2010.

Renforcer la loi relative aux terres en vue d'améliorer la transparence dans les prises de décision : **Programme d'activité continu**

Le Plan cadre de l'électrification rural est en cours d'être finalisé et est censé être lancé en 2010.

Le Plan stratégique national des eaux est lancé en 2008 et la mise en œuvre a eu lieu en 2008 : **activité continue.**

Les recommandations principales du sommet des terres 2006 sont exécutées: **dans la bonne voie**

Le projet de loi relative à la substance menaçant l'ozone est formulé et sera présenté au Parlement en mi 2010.

La loi relative à la collecte des déchets est formulé et sera présenté au Parlement en 2010

3. Principes de bon gouvernement et réforme du secteur public

Les principes de bonne gouvernance de responsabilisation transparente et primauté du droit sont indispensables au progrès d'un pays. Elles permettent de minimiser la corruption, de faire en sorte que les opinions des minorités sont prises en compte et permettent à la population la plus vulnérable de la société de s'exprimer dans les prises de décision. Elles s'adaptent également aux besoins actuels et futurs de la société. Être d'égale importance est la réforme constante du le secteur public. Les bienfaits de la réforme comptent un secteur public novateur attentif aux demandes croissantes de ses citoyens, un secteur public hautement motivé faisant preuve d'efficacité à travers des améliorations de rendement continuelles, une amélioration des relations entre le public et le secteur public suite à la qualité de la prestation de service et l'amélioration des systèmes de gestion financière visant une meilleure utilisation des fonds publics beaucoup plus responsable, transparente, flexible et efficace.

Contrôler la prestation des services de santé et de l'éducation:

Le gouvernement reconnaît le besoin de contrôler et d'évaluer à travers les différentes initiatives (y compris les ODM) comme le recommande la communauté internationale. Une section de contrôle et d'évaluation a été créée au Bureau du Premier Ministre. Cette section a pour rôle principal de contrôler et d'évaluer l'efficacité des politiques et programmes du gouvernement et de rendre compte au gouvernement par l'intermédiaire du Conseil des ministres et du Bureau du Premier Ministre. Le cadre de travail du contrôle et d'évaluation reconnaît les responsabilités de tous les ministères de l'État et met surtout l'accent sur la participation des parties intéressées, le contrôle des services de santé et d'éducation comme étant très indispensables.

Ce cadre de travail reconnaît que le contrôle et l'évaluation peuvent aider à identifier les difficultés majeures d'exécution des programmes, des politiques et des projets du

gouvernement. Les renseignements recueillis dans le cadre du contrôle et de l'évaluation permettront également d'inciter le gouvernement à prendre des décisions fondées sur des données probantes.

Production et étude opportune des rapports du Contrôleur général des comptes :

Le bureau du Contrôleur général des comptes apporte un soutien en secrétariat au Comité des comptes publics. Ses pouvoirs et objectifs sont ratifiés par la loi de 1998 sur l'examen des dépenses et le contrôle des comptes. La production des rapports annuels de vérification des dernières années a été retardée en raison de contraintes financières et en matière de ressources humaines. Un nouveau Contrôleur général des comptes a été nommé en 2009 et un travail de renforcement du Bureau est en cours.

Réduction des affaires judiciaires en souffrance:

D'après le rapport annuel du Cabinet juridique de l'État, un total de 138 affaires judiciaires a été enregistré en 2009. Un total de 148 affaires était en cours et 10 ont été classées. En général, le nombre de nouvelles affaires augmente chaque année, ce qui nécessite un soutien continu du gouvernement au secteur juridique.

Moyenne d'ancienneté des juristes:

Le taux de rotation moyen du personnel en 2009 est de 1, soit le taux le plus faible par rapport aux six dernières années. Cela reflète les mesures importantes prises par le gouvernement à savoir l'étude et l'offre d'un meilleur régime de rémunération et d'avantages pour les avocats. Le Cabinet juridique de l'État compte actuellement 33 agents dont 19 avocats y compris l'Attorney général, et le bureau des Renseignements financiers vient compléter l'effectif du CJE avec ses 4 agents.

Niveau de rémunération de fonctionnaires clés qualifiés:

Une révision de la rémunération des fonctionnaires clé qualifiés au sein de la fonction publique est en cours au niveau des ministères avec le soutien constant de la CFP. Cela a conduit à l'analyse de nouveaux descriptifs de poste et à une vérification des fonctions accompagnées de réajustements salariaux équivalents dans certains ministères. Cette tâche a continué en 2010. Une nouvelle révision des salaires aura lieu en 2011 en attendant la décision du Conseil des traitements de l'État en 2012.

Mesures disciplinaires opportunes dans la Fonction publique:

Les mesures disciplinaires en 2009 n'ont pas été exécutées en raison de la lenteur du processus de nomination des membres du Conseil de discipline de la Fonction publique. Au 31 décembre 2009, trois cas sont restés en suspens après plus de sept mois. Ils seront examinés en 2010.

Rendement et privatisation des entreprises publiques:

La difficulté d'obtenir des renseignements financiers rend impossible l'évaluation de l'incidence économique et fiscale complète des entreprises publiques. Il existe 20 entreprises opérant actuellement à Vanuatu dont 14 transformées en sociétés et structurées pour fonctionner selon les principes commerciaux (Tableau 1). Les six autres sont des entités publiques exerçant différentes fonctions non commerciales pour le compte du gouvernement. Parmi les 14 entités constituées en sociétés, 5 sont des actionnaires minoritaires et 9 appartiennent au gouvernement de Vanuatu.

Tableau 1: Entreprises publiques (EP)

Entreprises publiques en vertu de la loi sur les sociétés	Parts de l'État (%)
Poste	100
Air Vanuatu	100
Développement de l'élevage de Vanuatu	100
Airports Vanuatu (<i>Aéroports de Vanuatu</i>)	100
<i>Global Trading and manufacturing</i>	31
<i>Metensel Estate</i>	99
<i>Northern Islands Stevedoring</i>	10
<i>Ifira Wharf and Stevedoring</i>	34
Abattoirs de Vanuatu	33
EP non-commerciales en vertu des lois pertinentes	
Banque de réserve de Vanuatu	100
Office de commercialisation des produits de base de Vanuatu	100
Section de la gestion des biens	100
Bureau National du Tourisme	100
Office de la réglementation des services publics	100
Commission des services financiers de Vanuatu	100
EP en vertu des lois pertinentes	
Société nationale de l'habitation (SNH)	100
Caisse nationale de prévoyance de Vanuatu (CNPV)	100
Banque Nationale de Vanuatu (BNV)	100
Banque de Développement Agricole de Vanuatu (BDAV°)	100
Société de radiodiffusion et de télévision de Vanuatu (SRTV)	100

Le gouvernement a, sur décision du Conseil, pris des mesures et nommé un groupe de travail ministériel pour coordonner les réformes dans toutes les EP. La décision de liquider le conseil d'administration de l'Office de commercialisation des produits de base et le travail de privatisation d'Air Vanuatu sont des mesures importantes prises par le gouvernement. Des options ont été étudiées pour la mise en place d'un nouveau cadre de réglementation visant à augmenter le revenu des producteurs agricoles tout en minimisant l'ingérence politique. Le projet de loi N° de 2010 sur l'OCPBV (abrogation) est prêt à être présenté au Parlement. Le gouvernement prépare également une loi sur les entreprises publiques en vue de régir les EP pour qu'elles soient plus transparentes et responsables.

Réformes institutionnelles et décentralisation

Le forum des secrétaires généraux et présidents tenu à Maskelyne dans la province de Malampa en 2009 porte sur le renforcement du conseil régional. Le forum a adopté 20 résolutions et plus de 90% de ces résolutions portent sur l'amélioration de la prestation des services au niveau provincial. Le gouvernement s'engage à exécuter les 20 résolutions. Le CED se consacre à la proposition de modification de la loi N°1 de 1994 sur la décentralisation pour faciliter l'exécution de la politique de décentralisation.

Le gouvernement a également délégué la responsabilité de réglementer les sociétés d'assurance et les fonds de prévoyance à la banque centrale. En conséquence, les lois sur la commission des services financiers et la banque de réserve de Vanuatu ont été modifiées pour permettre à la Banque de réserve de Vanuatu de superviser les institutions financières. Cela couvre également les différentes institutions de microfinance et la nouvelle banque de développement agricole.

Principes de bon gouvernement

La Banque mondiale dispose d'une mise à jour sur les six dimensions de la gouvernance (score et classement absolu). L'ensemble des indicateurs est dénommé indicateurs mondiaux de la gouvernance (IMG). Il faut s'appuyer sur les valeurs absolues pour mesurer le progrès de chaque pays en matière de développement. Les IMG sont rassemblés et analysés compte tenu de points de vue variés sur la qualité de la gouvernance provenant d'enquêtes, des groupes de réflexion, d'organisations internationales et organisations non gouvernementales. Les données de 2009 restent encore à être analysées par la Banque mondiale. Cependant, le tableau 4.1 illustre un ensemble d'IMG pour les cinq états insulaires du pacifique quant à leurs scores en 2008. Les scores varient selon la marge -2.5 to +2.5.

Tableau 4.1: indicateurs mondiaux de la gouvernance.

	Vanuatu	Fiji	Papouasie nouvelle guinée (PNG)	Îles salomon	Samoa occidentale
Voix et Responsabilisation	+0.62	-0.65	+0.09	+0.19	+0.63
Stabilité politique	+1.3	-0.05	-0.55	+0.12	+1.11
Efficacité du gouvernement	-0.36	-0.95	-0.8	-0.79	-0.07
Qualité de réglementation	-0.76	-0.68	-0.59	-1.31	-0.43
État de droit	+0.46	-0.52	-0.94	-0.78	+0.74
Contrôle de corruption	+0.33	-0.31	-1.13	-0.41	+0.24

Source: http://info.worldbank.org/governance/wqi/mc_countries.asp

Les données figurant au tableau 4.1 illustre de résultats positifs de Vanuatu en 2008 en ce qui concerne la voix et responsabilisation, la stabilité politique, l'état de droit et le contrôle de corruption. Cependant, en ce qui concerne l'efficacité du gouvernement et la qualité de réglementation, Vanuatu a obtenu de résultats négatifs. Cela indique que Vanuatu doit apporter de grandes réformes pour augmenter son score.

En comparant chacun des cinq pays, Samoa a obtenu des résultats bien meilleurs que Vanuatu tandis que la Papouasie et les îles Salomon ont montré des progrès. Fiji a obtenu de moins bons résultats comme le montre les données négatives.

Résultats du récapitulatif du PLAS pour 2009

La stratégie du secteur judiciaire est élaborée et mise en œuvre en 2009. Le Conseil des ministres a adopté le résultat de cette stratégie pour exécution en août 2009. Une stratégie importante est d'établir le siège des agences et institutions juridiques en vue de coordonner la phase d'exécution de cette stratégie. Le ministre de la Justice a nommé une Commission de réforme judiciaire. La Commission des droits de l'homme est établie et le recrutement aura lieu en 2010. Vanuatu a désormais établi l'ordre des avocats.

Un comité de travail est établi en décembre 2009 en vue d'entamer l'étude du Code de conduite des hautes autorités et la loi relative au médiateur.

La proposition d'un nouveau centre correctionnel est approuvée par le Conseil des ministres. La construction de la route, l'électrification et l'approvisionnement en eau du site et le processus d'appel d'offres pour la construction du centre sont en voie de se réaliser. Des formations et du soutien technique continu pour renforcer la capacité des services correctionnels sont dispensés de façon régulière.

La construction d'un nouveau bâtiment du Cabinet juridique de l'État sera entamée d'ici début 2010 grâce au soutien financier des bailleurs de fonds. Le Palais de justice a fait l'objet de soumissions et a vu un contrat attribué à un contractant pour construire le nouveau bâtiment.

Le projet de renforcement des capacités des Forces de l'ordre (FO) répond aux questions courantes de renforcement de capacités par le programme de formation en matière d'aide technique et à l'installation des infrastructures des FO.

Le gouvernement a pris un engagement politique pour établir un projet de loi sur l'intégrité d'ici 2010.

Le gouvernement est en cours d'établir un projet de loi sur l'intégrité politique pour répondre aux questions d'instabilité politique et réformer les parties politiques afin qu'elles observent les pratiques et principes de bon gouvernement.

4. Prestation de services essentiels et renforcement du développement social

En 2009, le ministère de la Santé a finalisé la rédaction de la stratégie du secteur de la santé 2010 – 2016 qui expose les buts, objectifs et les indicateurs du système de soins médicaux et prévoit les directives de planification et de contrôle des activités du secteur de la santé. La stratégie établit actuellement les priorités de l'orientation de politique pour la période 2010-2016, c'est à dire :

- permettre à la population générale d'avoir accès à une gamme de services de promotion de la santé et de soins préventifs satisfaisants et fondés sur des données probantes;

- permettre à la population d'avoir un accès universel égal aux services d'urgence, de soins et de réadaptations;
- faire en sorte que les soins de santé primaire restent avant tout la priorité stratégique centrale en matière de santé du pays et soient reflétés dans le budget;
- faire en sorte que les systèmes de soins médicaux nécessaires à la prestation de services, redevables aux clients et moins coûteux, sont conçus et renforcés conformément aux meilleures pratiques internationales;
- s'engager activement en partenariat avec les bailleurs de fonds, les groupes sociaux et tout autre partenaire de développement en vue d'aider à optimiser la prestation de service de soins médicaux;
- adopter un cadre de planification stratégique triennal ainsi que des plans d'exécution (de travail) annuels continus qui devrait déterminer le processus budgétaire;
- faire en sorte que tout financement important extérieur est conforme aux priorités et orientations du MDS.

Les priorités stratégiques essentielles du ministère de la Santé en 2009 couvrent la réorganisation du ministère pour lui permettre d'améliorer la prestation de ses services, des mesures préventives de soins de santé et des services de soins de santé aux communautés ainsi qu'une évaluation des ressources humaines tenues d'atteindre les cibles et objectifs du ministère. Depuis 2007, les services de santé sont dispensés dans deux hôpitaux régionaux de recours, 3 hôpitaux provinciaux, 27 centres de santé (actifs), 97 dispensaires et 231 postes de secours. Cet organigramme place Vanuatu à un niveau très élevé parmi les pays en développement en matière d'accès par habitant aux établissements de santé. Cependant, l'accès aux services dans les localités éloignées (îles ou intérieur) et le niveau de dotation en personnel des établissements sont des sujets de préoccupations. Le manque considérable de personnel ajouté à un vieillissement de l'effectif à tous les niveaux de services de santé à Vanuatu est un phénomène que le ministère et les bailleurs de fonds abordent comme une priorité. Au cours de 2010, le ministère demandera l'approbation du nouvel organigramme par la Commission de la fonction publique en vue d'assurer la mise en oeuvre en 2011. La décentralisation du personnel à tous les niveaux du service de la santé devrait permettre de réaliser une meilleure prestation de service à travers Vanuatu.

Vanuatu est touché par ce qu'on appelle le "double fardeau" des maladies à la fois transmissibles et non transmissibles faisant considérablement sentir ses effets sur la santé du pays. Les maladies transmissibles notables couvrent le paludisme, la tuberculose, les IST, les infections respiratoires aiguës, la diarrhée et les MST. En 2009, Vanuatu a également enregistré des cas suspects de dengue bien qu'elle ne soit pas endémique ici. En 2008, toutefois, 84 cas de dengue sont confirmés. À Vanuatu, les épidémies sont enregistrées en fonction des cas importés des pays voisins. Même si les renseignements sur le pays d'origine ne sont pas disponibles, les cas sont présumés provenir de Fiji et de la Nouvelle Calédonie où la maladie est endémique.

Les réalisations principales en 2009 dans le secteur de la santé couvrent la tenue du sommet national sur l'alimentation où plusieurs parties intéressées et bailleurs de fonds délibèrent sur les questions de la sécurité alimentaire en se fondant sur le cadre de travail sur la sécurité alimentaire au Pacifique. Le ministère continue de faire avancer son programme de réforme et de finaliser ses priorités dont la mise en oeuvre de la stratégie du

secteur de santé, la réorganisation du ministère de la Santé, l'étude du plan de développement des ressources humaines, l'élaboration d'un plan de formation des responsables de la Santé et la création d'un conseil national de la santé.

Une campagne nationale de vaccination "supplémentaire" ou "de rattrapage" est menée durant juin et juillet 2009 en vue d'augmenter le taux de sujets traités de 80% à 97% des enfants âgés de 1-4 ans à travers le "traitement de routine" dans des hôpitaux et cliniques. Cette campagne fait partie d'une initiative régionale pour éradiquer la rougeole d'ici 2012.

La réunion nationale 2009 sur le paludisme tenue à Torba a rassemblé tous les agents de la santé impliqués dans la lutte contre le paludisme pour examiner leurs résultats et plans pour 2010 fondés sur l'objectif général d'éradiquer le paludisme à Vanuatu d'ici 2030. Le ministère a pour objectif d'éradiquer le paludisme d'ici 2030; pour la province de Tafea, l'objectif d'éradication doit être réalisé d'ici 2014: l'incidence parasitaire annuelle (IPA) du paludisme en 2009 est de 13,3 pour 1000 habitants, soit une baisse de 82% de la base de référence de 73,9 pour 1000 habitants en 2003 et une baisse de 2,3% de l'incidence enregistré en 2008. En 2009, un programme de pulvérisation par insecticide à effet rémanent est mené auprès de 4489 ménages à Tanna, de moustiquaires durables sont distribués et de nouveaux traitements de la malaria sont dispensés pour permettre au ministère de réaliser son objectif d'éradiquer la malaria sur Tafea d'ici 2014.

Vanuatu a, dans le cadre du développement social général, soumis son rapport national de l'Étude périodique universel (EPU) au Conseil des droits de l'homme en 2009. Les principes fondamentaux de la Déclaration universelle des droits de l'homme sont prévus dans la Constitution de la République de Vanuatu. Vanuatu a, dans le cadre de son engagement et de sa reconnaissance des Principes des droits de l'homme, ratifié les instruments internationaux suivants: la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ainsi que le protocole facultatif, la Convention relative aux droits des handicapés (CRPD), la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ICCPR). L'État a également ratifié un nombre de conventions de l'OIT. Le gouvernement a nommé un comité composé de représentants des services en vue d'établir le rapport de l'EPU. Le comité est chargé de consulter les services administratifs compétents sur les questions des droits de l'homme. Une ONG a également soumis un rapport.

Le rapport du groupe de travail du Conseil des droits de l'homme a formulé 48 recommandations fondées sur l'EPU et le rapport de l'ONG à l'intention de Vanuatu; le gouvernement étant en accord avec la majorité des recommandations est chargé de rendre compte de leur suivi dans sa prochaine EPU. Les parties sur lesquelles le gouvernement a émis des réserves étaient celles où les recommandations portaient sur la ratification de nouvelles résolutions, conventions et accords ou protocoles facultatifs. Le gouvernement hésite à adhérer et ratifier toute nouvelle convention autre que la Convention contre la torture et son protocole facultatif en raison des difficultés éprouvées pour satisfaire aux obligations prévues par CEDAW, CRC et ICRPD ainsi que d'autres résolutions et conventions susmentionnés.

En 2009, un nombre d'organismes publics et d'ONG ont continué de se consacrer à l'exécution de la loi relative aux droits des familles (2008) qui prévoit une infraction particulière pour violence familiale et confère à la police les pouvoirs d'intervenir en cas de violence. Les questions privilégiées pour exécution sont la prévention, protection et la peine (action judiciaire) et un groupe de travail national chargé de superviser les activités. Tout tribunal peut rendre une ordonnance exécutoire de protection familiale visant à contrôler la

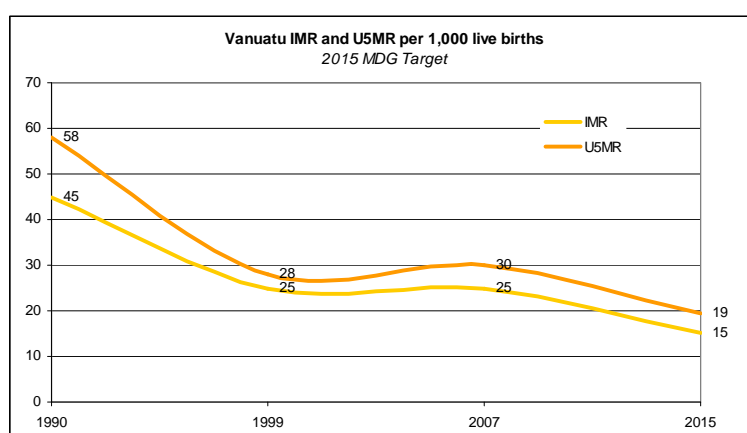
conduite du contrevenant sur une période de deux ans au plus. Toute ordonnance de protection peut être rendue compte tenu des actes de violence familiale commis ou susceptibles d'être commis. Aussi, la loi relative à la protection familiale rejette le paiement du prix de la fiancée comme justification dans les cas de violence familiale. Les forces de l'ordre de Vanuatu ne dispose d'aucun protocole officiel en place pour prendre des mesures à l'égard des cas de violence contre la femme. En 2009, un programme est mis en place pour faire face à ce problème. Le gouvernement a également apporté son soutien au Centre des femmes de Vanuatu dans le cadre de la première étude nationale sur la violence selon le sexe, étant des renseignements de base importants pour suivre les résultats de la loi relative à la protection familiale.

Le rendement de ces priorités et stratégies principales du ministère de la Santé est mesuré par le nombre d'indicateurs par rapport au nombre des secteurs, projets et programmes de la santé.

Mortalité infantile (enfant âgé de moins d'un an – enfant âgé de moins de 5 ans)

— le taux de mortalité infantile est la probabilité de décès avant l'âge d'un an, de même le taux de mortalité des enfants âgé de moins de cinq ans est la probabilité de décès avant l'âge de cinq ans. L'enquête en grappe à indicateur multiple de 2007 (MICS) expose la dernière estimation nationale de ces indicateurs. Le taux de mortalité des moins de cinq ans est estimé à 30 pour 1000 naissances vivantes et le taux de mortalité infantile (TMI) est estimé à 25 pour 1000 naissances vivantes.

Depuis 1990, ont été enregistré de améliorations considérables en particulier au niveau de la mortalité des moins de cinq ans. La mortalité infantile et en bas âge ainsi que la morbidité sont causés principalement par des infections respiratoires aiguës et la diarrhée. La mortalité des moins de cinq ans peut être réduit énormément si des soins médicaux appropriés sont dispensés et ces maladies sont traitées de façon efficace. En 2008, 20% des hospitalisations ARI sont des enfants âgés de moins d'un an et 26% sont âgés d'un à cinq ans : 46% des cas ARI sont âgés de moins de cinq ans.



Naissances prises en charge par un personnel de santé compétent — après de nombreuses sensibilisations, il est demandé que les mères accouchent de préférence dans des établissements de soins de santé plutôt qu'à la maison : d'après l'enquête (MICS), un taux estimé de 74% de naissances est prise en charge par un personnel compétent en 2006 et 2007.

Mortalité maternelle — 1425 hospitalisations obstétricales sont déclarées de janvier en juin 2009 contre 3612 cas en 2008. En 2008, sont déclarés 2056 accouchements habituels et 1145 accouchements avec complications, dont la majorité (14051 cas) sont des cas d'hémorragie postnatal et de rétention du placenta.

Couverture vaccinale — il est estimé que le taux d'immunisation contre la grippe (routine) est de 80% en 2009. En règle général, les taux d'immunisation sont peu élevés. L'enquête (MICS) de 2007 estime que 24% des enfants âgés de 12-23 mois sont parfaitement vaccinés. Le taux de la grippe est élevé à cause du programme national de "rattrapage".

Taux d'utilisation des contraceptifs — l'indicateur actuel utilisé pour mesurer le taux d'utilisation des contraceptifs provient de l'enquête (MICS) de 2007 qui révèle que 38,4% de toutes les femmes mariées ou en couple âgées de 15-49 ans utilisent (ou dont le partenaire utilise) des méthodes de contraception dont la méthode traditionnelle.

Incidence de la malaria, de la tuberculose et des MNT— l'incidence parasitaire annuel (IPA) de la malaria en 2009 est de 13,3 pour 1000 habitants, soit une baisse de 82% de la base de référence de 73,9 pour 1000 habitants en 2003. L'usage des moustiquaires est courant, soit 85% des ménages dotés d'au moins un moustiquaire durable et il est estimé que 65% des enfants s'abritent sous des moustiquaires. Il est estimé que la moyenne annuelle de cas de tuberculose à Vanuatu est de 120 de l'an 2000 à 2007. Les personnes atteintes de tuberculose ont souvent des difficultés à suivre le programme de DOTs (traitement directement observé, courte période) donc le ministère doit hospitaliser les patients pour assurer un traitement complet. En conséquence, on a noté une proportion élevée de rechute au nombre total de personnes atteintes de tuberculose.

En 2009, un programme de pulvérisation par insecticide à effet rémanent est mené auprès de 4489 ménages à Tanna, de moustiquaires durables sont distribués et de nouveaux traitements contre la malaria sont dispensés pour permettre au ministère de réaliser son objectif d'éradiquer la malaria sur Tafea d'ici 2014.

En 2008, on a enregistré 586 cas de MNT auprès des hôpitaux (malades hospitalisés et non hospitalisés) dont 25% sont des cas d'hypertension et 23% sont des cas de cancer et de diabètes respectivement. Parmi les 136 cas de diabètes, 15 ont subi des amputations.

Disponibilité de statistiques opportunes et correctes – reste une difficulté majeure du ministère en 2009, étant doté de ressources humaines limitées disponibles pour contribuer aux statistiques de santé ajoutées à une baisse de résumés statistiques mensuels provenant des centres de soins de santé. Les relevés provenant des établissements de soins de santé continuent d'être saisis dans le système à des degrés divers de traitement de l'information. Mais l'analyse et l'estimation continuent de poser des difficultés faute d'épidémiologistes qualifiés dans le ministère.

Prévenir la propagation du VIH/SIDA — le premier cas de VIH à Vanuatu est diagnostiqué en 2002 et depuis ce jour, deux décès causés par le SIDA ont été enregistrés sur un total de cinq cas de VIH dont trois cas de séropositifs sous traitement antirétroviral. En 2009, aucun nouveau cas de VIH ou du SIDA n'est diagnostiqué à travers les dépistages volontaires offerts lors des consultations prénatales. Le dernier cas de VIH est diagnostiqué en 2007. Augmenter le taux de dépistage du VIH est l'un des défis des activités de sensibilisation.

Augmentation de l'accès des services de soins de santé dans les localités éloignées — en 2009, les partenaires de développement se sont engagés à un grand projet de rénovation des établissements de soins de santé dans plusieurs localités rurales éloignées et les travaux commenceront en 2010.

Augmentation du nombre d'infirmières diplômées et recrutées — la pénurie du personnel des établissements de soins de santé ruraux réduite – en 2009, le nombre d'admis au programme de formation des infirmiers a considérablement augmenté, pratiquement le double de la moyenne d'admis des années précédentes. En 2009, 68 étudiants sont admis au programme triennal de formation des infirmiers contre 20 à 30 dans les années précédentes. En 2009, on a également préparé un programme de formation intensive relais pour permettre aux infirmiers qui n'ont pas complété leurs formations de

base d'obtenir leurs diplômes d'ici fin 2010. La formation des infirmiers praticiens (niveau de qualification juste au dessous du docteur) et de sage-femme est également étendue en 2009.

▪ Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

L'égalité des sexes signifie simplement qu'aucune discrimination en fonction du sexe n'est permise lors de l'allocation des ressources ou avantages ou à l'accès aux services, que tout être humain est libre de perfectionner ses capacités et de choisir sans être limité par la stricte répartition des rôles en fonction du sexe, que les différents comportements, aspirations et besoins des femmes et des hommes sont considérés, appréciés et promus de façon égale. La réalisation de l'égalité des sexes demande la représentation et participation aussi bien des hommes que des femmes dans l'économie, les prises de décision ainsi que dans la vie sociale, culturelle et civile. Les hommes et femmes ne peuvent atteindre leur plein potentiel dans la société que de cette manière. Les dimensions de l'égalité des sexes couvrent les droits économiques et sociaux, les droits de la personne, la prévention de la violence, la participation et la prise de décision.

Les raisons pour lesquelles les femmes à Vanuatu sont sous représentées au sein du gouvernement, du conseil provincial et municipal sont complexes et incluent l'hésitation, même une opposition directe, à la fois des hommes et des femmes pour reconnaître les droits de la femme d'occuper des fonctions de prise de décision dans le pays. Ces attitudes sont enracinées dans la coutume traditionnelle et la chrétienté mais commencent à changer peu à peu, notamment au niveau municipal vu la nomination d'une femme aux fonctions de maire à Luganville.

Résultats du récapitulatif du PLAS pour 2009

Élaboration d'une nouvelle politique de santé et le nouvel organigramme en cours d'approbation par la Commission de la Fonction publique (à compléter en 2010).

Réalisation des principaux cibles de l'OMD relatives à la santé (mortalité infantile, santé maternelle, lutte contre le VIH/SIDA, malaria) d'ici 2012: en bonne voie.

Allocation de ressources pour favoriser la santé dans les communautés d'ici 2012: en bonne voie.

Amélioration des infrastructures de santé d'ici 2012 : en bonne voie.

Augmentation du taux d'immunisation, maintien de l'approvisionnement des établissements de soins de santé en médicaments essentiels d'ici 2012: en bonne voie.

Éducation et développement des ressources humaines³

³ All statistics and data used are sourced from the Digest of Education Statistics 2008, Ministry of Education, Youth Development and Training

Taux net d'inscription des personnes des garçons et filles, des enfants en milieu rural et urbain dans les écoles maternelles, primaires, secondaires et supérieurs et établissements de formation

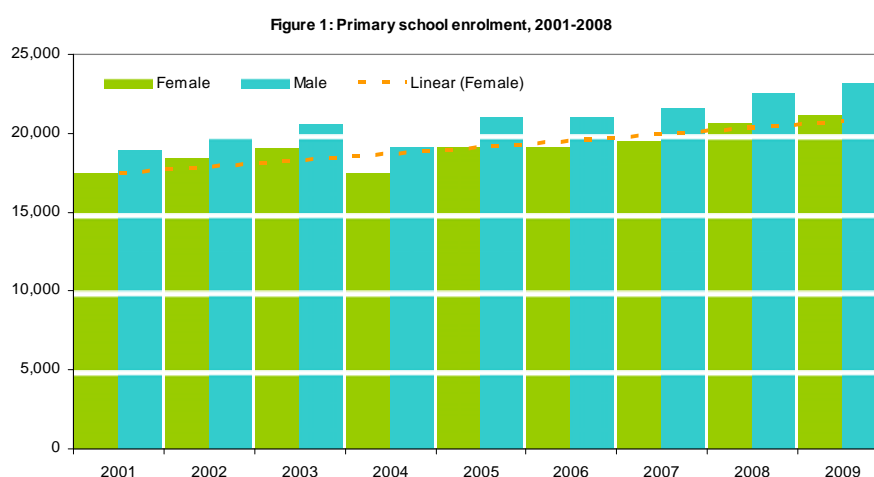
Dans le secteur de l'éducation, des progrès ont été accomplis dans l'exécution de la stratégie du secteur de l'éducation à Vanuatu (SSEV) 2007-2016 avec les réalisations de 2009 y compris l'introduction des subventions visant à annuler les contributions des parents (frais de scolarité) à l'enseignement primaire dans la plupart des écoles rurales (étendue à toutes les écoles primaires en 2010); le renforcement du Système d'information de gestion de l'éducation de Vanuatu (VEMIS) ; l'étude continue du bureau des programmes d'études et d'évaluation, l'intégration du système scolaire anglophone et francophone; l'élaboration d'un plan de préparation de l'éducation d'urgence; la rédaction de la politique de l'éducation préscolaire en 2009.

Éducation préscolaire

Le ministère de l'Éducation porte particulièrement son attention sur l'amélioration de la qualité de l'éducation préscolaire (EP) par un programme d'accréditation portant sur l'enseignement scolaire national des matières approuvées et la disponibilité d'éducateurs formés dans les "écoles maternelles modèles". L'éducation préscolaire (EP) étant financé principalement par les communautés continue de bénéficier du soutien financier rationnel du gouvernement. L'augmentation du nombre "d'écoles maternelles modèles" a entraîné la fermeture de plusieurs centres informels d'EP, en particulier en milieu rural : soit 861 centres d'EP en 2006 réduit à 627 en 2008. Le ratio filles/garçons inscrits aux centres d'EP a légèrement fléchi de 15 en 2006 à 18 en 2008. En 2008, 46% des enfants inscrits à l'EP ont "l'âge parfait" c'est à dire entre 4-5 ans et 32 % sont âgés entre 2-3 ans.

Enseignement primaire et secondaire

Depuis les trois dernières décennies, des progrès ont été accomplis au niveau de l'augmentation de l'accès à l'enseignement primaire et secondaire. Le nombre d'inscriptions à l'école primaire continue d'augmenter (diagramme 8) bien que le nombre de filles soit régulièrement inférieur aux garçons, ceci dû notamment à la répartition par sexe de la population en âge de scolarisation primaire.



En 2009, le taux de réussite à l'école primaire est 65,8% : en moyenne 66 sur 100 étudiants ont complété le cycle primaire, soit un progrès par rapport en 2008 où le taux de réussite est de 62%.

L'un des ODM en matière d'égalité des sexes porte sur la proportion des filles par rapport aux garçons à différents niveaux d'enseignement – dans le cas des écoles primaires, le ratio est de 92 en 2001 et la plus basse est de 90 filles pour 100 garçons en 2007. Le taux brut de scolarisation primaire (TBS), étant le rapport entre l'effectif scolarisé et le groupe en âge de scolarisation primaire, est élevé aussi bien chez les filles que chez les garçons – au dessus de 95% depuis 2002.

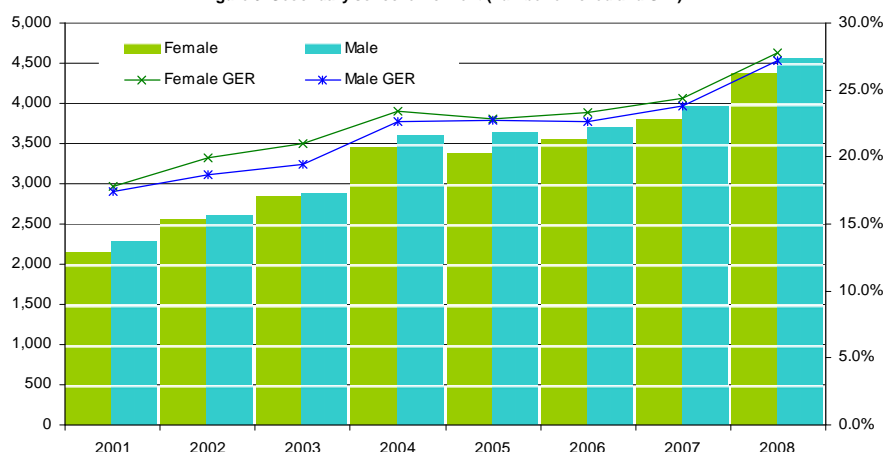
Cependant, le nombre de filles, de jeunes femmes, de garçons et de jeunes hommes à des niveaux d'études supérieurs est considérablement peu élevé, soit 82 écoles secondaires en 2009 contre 425 écoles primaires. Au niveau secondaire, le gouvernement ne vise particulièrement pas à avoir un nombre égal de garçons et de filles mais d'élargir l'accès à l'éducation pour tous – à la fois au niveau de l'enseignement formel et l'initiation à la vie quotidienne. Au niveau secondaire, le taux brut de scolarisation (TBS) est un indicateur de contrôle et d'évaluation important et même si le nombre d'étudiants a augmenté depuis 2001, le TBS secondaire en 2008 est toujours faible, soit 28% chez les filles et 27% chez les garçons. En 2008, le rapport de masculinité au niveau des inscriptions à l'école secondaire est de 94 filles pour 100 garçons mais le TBS chez les filles est de 28% et 27% chez les garçons.

Table 1: Secondary school enrollment

Year	Female	Male	Ratio of females to males
2001	2,139	2,268	94 females per 100 males
2002	2,552	2,600	98 females per 100 males
2003	2,842	2,867	99 females per 100 males
2004	3,451	3,602	96 females per 100 males
2005	3,370	3,624	93 females per 100 males
2006	3,547	3,686	96 females per 100 males
2007	3,789	3,946	96 females per 100 males
2008	4,370	4,542	96 females per 100 males

Source: Ministry of Education VEMIS system

Figure 3: Secondary school enrolment (number enrolled and GER)

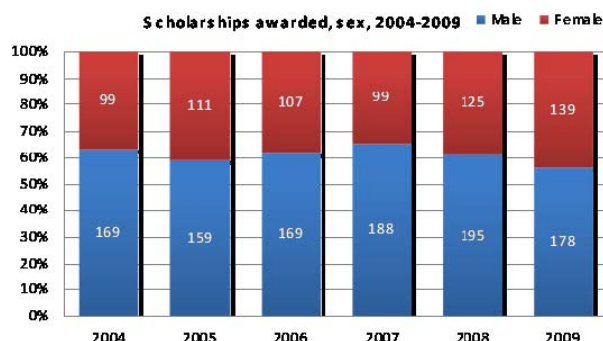


Enseignement supérieur

Depuis 2002, une moyenne de 1160 étudiants vanuatans se sont inscrits au premier semestre à l'USP Emalus, soit une moyenne de 46% de filles. En 2008, 559 étudiants vanuatans (équivalent temps plein ou 1698 au comptage) se sont inscrits auprès de toutes les annexes de l'USP, soit 54% sont de sexe masculin et 138 bénéficiant d'une bourse. D'après les statistiques de l'USP (au comptage), 91% des étudiants vanuatans sont inscrits à l'USP Emalus, 8% à l'USP Laucala (Suva, Fiji) et d'autres au Campus d'Alafua au Samoa (y compris un petit nombre d'étudiants inscrits auprès d'autres campus universitaires du

pays). Une grande proportion de vanuatans sont inscrits à l'université d'Emalus à temps partiel – 75% des étudiants vanuatans “en équivalence au temps plein” sont inscrits dans un campus du pays.

Diagramme 1: Étudiants vanuatans boursiers à l'USP



Grand nombre des bourses sont accordées pour des études de premier cycle dans le Pacifique. Ces bourses sont attribuées par le gouvernement de Vanuatu ou d'autres partenaires de développement bilatéraux. Les bourses sont attribuées en fonction de la proportion de chaque sexe présentant une demande de bourse puisque aucun quota n'est réservé à l'un ou l'autre sexe (Nouvelle Zélande et Australie).

Effectif des institutions de formation

En 2009, on compte 50 centres de formation rurale dont 24 sont des membres de plein droit, 15 sont des membres associés et 11 sont nouveaux ou membres non actifs de l'Association des centres de formation de développement rural de Vanuatu (ACFDRV). Le ministère de l'Éducation a des difficultés pour coordonner les renseignements sur les études et formations postsecondaires à Vanuatu prévues par la SSEV.

Tableau 2: Effectif du centre de formation rurale

Année	Homme	Femme	Total
2006	1243	629	1872
2007	892	354	1246
2008	1304	432	1736
2009	698	205	903

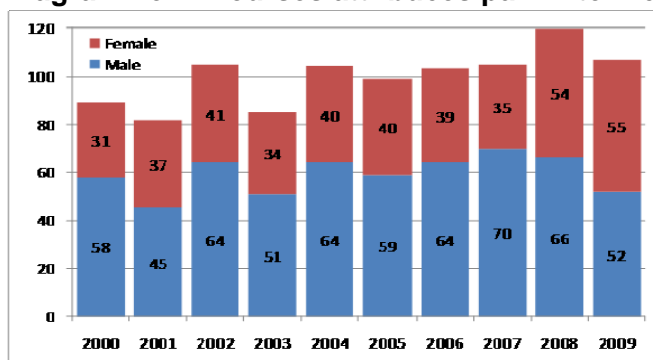
Depuis 2006, l'effectif féminin a connu une baisse mais il est difficile d'évaluer les évolutions dues à une grande variation du nombre total d'inscrits. Les centres de formation rurale gérées par les communautés bénéficient d'un programme de formation agréé mis en place par le Conseil national de formation de Vanuatu (CNFV). Le centre de formation professionnelle continue de subir des réformes en vue d'améliorer la qualité de la formation et de la gestion: les CFR sont maintenant tenus de satisfaire aux normes d'agrément de leurs cours en présentant une demande officielle et en réglant des droits établis par le CNFV. C'est l'une des raisons de la diminution du nombre des “CFR officiels” en 2009. Le CNFV elle-même a établi un comité consultatif chargé de lui apporter conseil.

Attribution de bourse

Depuis 2000, le nombre d'étudiants financé par le gouvernement par l'intermédiaire de l'Université Revans, d'étudiants financièrement indépendants, d'enseignants et d'étudiants

financés par d'autres sponsors privés dans le cadre des études supérieures a graduellement augmenté.

Diagramme 2: Bourses attribuées par l'intermédiaire du Bureau des bourses, MDE



Le nombre de boursiers a légèrement baissé en 2009 par rapport à 2008. Cependant, le besoin de réviser et de développer à nouveau la base de données de bourses traitées actuellement par le bureau des Bourses est un sujet de préoccupation. Le ministère de l'Éducation a besoin d'une base de données fiables sur les boursiers, capable également de suivre leurs évolutions au niveau des études supérieures et de la profession pour permettre de développer des orientations stratégiques en matière de besoins de développement des ressources humaines.

Au niveau de la parité hommes-femmes, les bourses attribuées de 2000 à 2009 montrent que 40% des boursiers sont de sexe féminin et 60 % de sexe masculin. Cela ne reflète aucun parti pris dans l'attribution des bourses mais la proportion d'un ou l'autre sexe présentant des demandes de bourses.

L'Australie, la France et la Nouvelle-Zélande sont les principaux partenaires de développement impliqués dans l'attribution des bourses d'études supérieures.

Tableau 3: Nombre de bourses et financement total par les bailleurs de fonds

	2006	2007	2008	2009
Bourses du Fonds Pacifique	30	25	23	18
Soutien financier (€)	296 790	261 834	261 129	212 000
Gouvernement australien	92	94	104	113
Soutien financier (AU\$) ¹	543 382	613 529	599 371	631 526
Soutien financier (VT) ¹	45 801 636	53 107 068	52 828 597	53 193 406
Gouvernement néo- zélandais	35	32	31	30
Soutien financier (NZ\$)	2 456 127	2 465 184	2 870 053	2 664 151
Gouvernement de Vanuatu	103	105	120	107
Soutien financier (VT)	35 458 803	40 400 000	50 651 197	60 321 197

Taux d'abandon et de redoublement y compris la proportion d'élèves de CP accédant au CM1

Le taux d'abandon, de redoublement et de transition au cours de différentes années scolaires est une autre mesure clé de l'accès à un enseignement de qualité. Ces taux proviennent de la comparaison de deux années successives de données donc le taux actuel est enregistré en 2007. En 2007, le taux de transition de l'année 1 à l'année 2 en 2007 est de 90%, dont 18% ont redoublé l'année 1 et 8% ont abandonné à l'année 1 et n'ont pas accédé à l'année 2. En 2009, le taux de survie à l'année 5 est de 90% (tableau 11).

Le taux de survie en 5^{ème} année (CM1) indique le pourcentage d'élèves d'une cohorte qui ont réussi à l'année 4 (CE2) et accèdent à l'année 5 et réciproquement, indique le niveau d'abandon de scolarité avant l'année 5.

Tableau 4: Taux de survie en 5^{ème} année et taux de réussite à l'école primaire

Année	Taux de survie en 5 ^{ème} année	Taux de réussite à l'école primaire
2007	78,30%	66%
2008	77,90%	62%
2009	90%	66%

Source: VEMIS (*Système d'information de gestion de l'éducation de Vanuatu*)

Le taux de survie en 5^{ème} année de l'enseignement primaire présente un intérêt particulier du fait que l'achèvement des quatre premières années de scolarité est généralement considéré comme une condition préalable d'un niveau d'alphabétisme durable.

La politique du gouvernement d'inclure l'année 7 et l'année 8 dans l'enseignement primaire et de supprimer ces niveaux dans l'enseignement secondaire est toujours en vigueur. Grand nombre d'enfants n'ont plus à changer d'écoles à la 7^{ème} année, ce qui entraîne ainsi l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits à l'école pour continuer à l'année 8.

Coûts unitaires de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur; pourcentage des fonds publics alloués à l'éducation et le pourcentage des fonds destiné à la prestation (de services)

La dotation budgétaire au total du secteur de l'éducation est de 24,6% en 2009.

La dotation budgétaire au total du ministère de l'Éducation a augmenté au cours des années récentes. Cependant, on note une baisse de 26% en 2007 à 23% en 2008 au niveau de la proportion du total des dépenses ordinaires du gouvernement.

Entre 2008 et 2009, la part des dépenses de l'enseignement primaire a légèrement chuté de 4%. Certaines activités ont été considérées comme étant de nouvelles initiatives de politique dans le plan annuel de travail du ministère de l'Éducation. Ce plan annuel de travail est financé en commun dans le cadre d'un accord de subvention entre le gouvernement de

Vanuatu et l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cet accord permet au ministère de l'Éducation de mettre en œuvre le plan d'action du secteur de l'éducation de Vanuatu (VESAP).

Le budget de 2010 couvre le budget des dépenses ordinaires du gouvernement de 5, 077 millions VT auquel l'enseignement scolaire représente 66%. Les fonds prévus alloués par les partenaires de développement au ministère de l'Éducation en 2010 sont estimés à environ 1,454 millions VT auquel 46% est destiné à l'enseignement scolaire (y compris quelques fonds post-secondaires)

Tableau 5: Part des dépenses de l'enseignement secondaire

Niveau	Année	Dépenses du secteur (VT)	Effectif total	Dépenses par élève (VT)
Éducation préscolaire	2006	1 800 000	13 895	130
	2007	1 800 000	11 349	159
	2008	2 000 000	11 141	180
	2009	2 000 000	10 632	189
Primaire	2006	1 164 897 829	38 623	30 161
	2007	1 587 071 271	37 874	41 904
	2008	1 663 676 422	40 557	41 021
	2009	1 595 248 291	42 309	37 704
Secondaire (y compris l'ITV et l'IFEV)	2006	952 367 640	9 777	97 049
	2007	1 182 393 076	9 225	128 173
	2008	1 146 420 806	8 797	130 320
	2009	1 159 246 460 ⁴	9 730	119 142

Mesure de la proportion d'étudiants bénéficiant d'enseignants qualifiés, de salles de classe et de matériel scolaire de qualité

Le ministère de l'Éducation fait la distinction entre les enseignants qualifiés, les enseignants titulaires de certificat d'enseignement (ou diplôme ou tout autre certificat "d'enseignement spécialisé") et les enseignants à la fois qualifiés et diplômés pour enseigner. En 2008, 67% des enseignants du secondaire rémunérés par le gouvernement, des autorités scolaires ou des communautés sont diplômés et 51% sont certifiés. Au niveau primaire, 51% des enseignants sont titulaires de certificats d'enseignement post-secondaire et 59% sont titulaires d'un diplôme.

En 2009, les enseignants principaux et chefs d'établissement scolaire ont qualifié 15% des salles de classe comme étant en mauvais état en vue de donner au ministère de l'éducation un indice des ressources nécessaires à la rénovation des bâtiments. Il est difficile d'évaluer la fiabilité de cette évaluation étant donné la nécessité d'avoir des résultats d'une vérification externe.

⁴ Les chiffres couvrent les écoles subventionnées par l'État

En 2008, le ratio du nombre de manuels scolaires par élève est de 3,13 et des lecteurs par rapport aux élèves est de 1,21 pour le groupe d'âge de 1-14 ans. En 2008, le ratio de manuels scolaires par élève dans les écoles primaires est de 4,04 par rapport à 1,73 pour les lecteurs. Le ratio manuel par élève de l'école secondaire est de 2,7 et 0,42 pour les lecteurs.

Heures minimums d'enseignement hebdomadaires et annuels en particulier en matière de langue et de calculs

La SSEV ne vise pas à contrôler particulièrement cet indicateur et les règlements prévus dans la loi relative à l'enseignement mais d'utiliser ces renseignements, n'étant pas sous un format convenable pour analyse, à des fins de supervision interne. La SSEV a pour objectif d'établir un programme d'études, du matériel et des systèmes d'évaluation plus approprié et accessible (objectif 3 de la SSEV). Au niveau de l'approvisionnement en manuel scolaire par matière principale dans les écoles primaires, seuls les cours de langue ont plus d'un manuel scolaire par enfant : toutes les autres matières exigent les élèves de partager les manuels scolaires. Au niveau provincial, la province de Tafea manque suffisamment des livres de cours de langue.

Tableau 6: Manuel scolaire par enfant et par provinces

2008	Sciences fondamentales	Culture générale	Langue	Maths
Malampa	0,06	0,37	2,15	0,52
Penama	0,17	0,24	1,82	0,54
Sanma	0,33	0,62	1,77	0,67
Shefa	0,15	0,40	1,50	0,51
Tafea	0,21	0,45	0,82	0,67
Torba	0,30	1,09	4,04	1,28
National	0,19	0,46	1,70	0,61

Source: section des Politiques et de la planification, ministère de l'Éducation

Classement du rendement scolaire des étudiants par rapport aux niveaux de repères clés régionales et internationales

Le Conseil d'évaluation éducationnelle du Pacifique sud (CEEPS) a une gamme d'obligations envers ses membres (états insulaires du Pacifique) qu'il remplit par des moyens divers en fonction de la nature du travail. Le CEEPS a pour objectif de recourir à l'évaluation éducationnelle pour améliorer la qualité de l'enseignement dans les pays. En 2009, 14 écoles secondaires à Vanuatu ont offert le certificat de fin d'études secondaires (PSSC) et quatre ont offert le certificat de 13ème année (SPFSC). Seul le Collège de Malapoa offre la gamme complète des matières associées au PSSC et toutes les matières associées au SPFSC sont offertes à la fois par le Collège de Malapoa et le Collège St Patrick à Vureas. Le CEEPS note que l'omission de certaines écoles de porter une attention adéquate à l'évaluation interne des deux niveaux d'enseignements a contribué à des résultats insatisfaisants de la moyenne générale des étudiants dans chaque matière. Le ministère de l'Éducation et le CEEPS travaillent actuellement avec les écoles pour améliorer cette situation.

D'après des renseignements du CEEPS, l'accès à ces niveaux d'enseignement régional a augmenté compte tenu de l'augmentation de l'effectif et du nombre de sujets d'examen

régional à la fois pour le PSSC et le SPFSC. En règle générale, les garçons sont plus nombreux que les filles dans les deux niveaux d'enseignement

Au niveau du PSSC, les étudiants vanuatuans ont obtenu des résultats satisfaisants dans la plupart des matières (mesuré par pays par rapport aux moyennes à l'échelle régionale) en 2009 au même titre que depuis les cinq dernières années. Les résultats sont particulièrement satisfaisants en biologie, chimie, anglais, géographie, arts industriels et sciences physiques. Les étudiants inscrits aux trois matières scientifiques ont tendance à s'améliorer par rapport au rendement régional des quatre ou cinq dernières années. En fait, le CEEPS n'a attiré l'attention que sur trois domaines d'études – la comptabilité, les mathématiques et l'agriculture – auquel le rendement des étudiants vanuatuans est inférieur à la moyenne régionale. Les deux premiers ont suscité pas mal de préoccupations du fait que les rendements semblent insatisfaisants depuis les quatre dernières années.

Tableau 7: Données d'inscription du CEEPS pour le Vanuatu, 2000-2009

Inscriptions	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Certificat de fin d'études secondaires (PSSC)										
Nombre de candidats inscrits	274	322	307	367	365	362	387	515	647	662
Nombre de sujets d'examens régionaux traités	1 443	1 651	1 599	1 874	1 808	1 823	1 976		3 103	3 131
Nombre de candidats de sexe masculin	155	159	174	181	193	196	181	276	339	331
Nombre de candidats de sexe féminin	119	163	133	187	172	166	206	239	308	331
Matières/candidat	5,3	5,1	5,2	5,1	5	5	5,1	0	4,8	4,7
Certificat de 13ème année (SPFSC)										
Nombre de candidats inscrits					64	109	159	156	208	237
Nombre de sujets d'examen traités					297	556	778	734	968	1123
Nombre de candidats de sexe masculin					33	64	79	80	114	124
Nombre de candidats de sexe féminin					31	45	80	76	94	113
Matières/candidats					4,6	5,1	4,9	4,7	4,7	4,8

Source: CEEPS

Résultats du récapitulatif du PLAS pour 2009

Indicateur de rendement	Délai	Réalisé
Stratégie du secteur de l'éducation de Vanuatu mise en œuvre par le biais de l'approche sectorielle (SWAP)	2009	oui
Étude menée à bien en vue d'établir une autorité d'évaluation de la qualité de l'enseignement	2009-10	en voie de réalisation pour 2010
Gestion des priorités et de la sélection des bourses examinée	2009	oui
Contribution du gouvernement et des bailleurs de fonds en matière de bourses augmentée	2009-12	oui
Nouvelles salles de classe de 14 ^{ème} année francophone construites	2009	oui
Autorité responsable de la formation technique et professionnelle et du sous-secteur de formation clarifiée et définie	2009	oui
Gestion de la réorganisation d'un ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Formation à part entière	2009	en voie pour 2010 (le CDM a approuvé la section des Services généraux en octobre 2009 ; pour mise en œuvre par la CFP en août 2010)
Plan stratégique national de la jeunesse 2009-2019 élaboré et mise en œuvre	2009	Rédaction du plan achevé vers fin 2009; approbation du ministre ensuite du CDM, dépend de la mobilisation des ressources de la stratégie de mise en œuvre prévu vers fin 2010
Plan stratégique national des sports et activités récréatives 2009-2019 élaboré et mise en œuvre	2009-10	2010

Source: section des Politiques et de la Planification, ministère de l'Éducation

Infrastructure économique et services de soutien

Le plan d'action et des priorités (PAP) reconnaît que l'investissement en infrastructure économique a besoin en complément des investissements et des transports, d'infrastructure en matière de communications et d'énergies. La rénovation et l'entretien des infrastructures existantes, la création de nouvelles infrastructures et le renforcement des capacités institutionnelles en vue du développement de l'infrastructure sont considérés comme étant les secteurs de priorité à mettre en œuvre.

L'aide continue du gouvernement et des bailleurs de fonds principaux a permis d'améliorer considérablement un système de transport considéré comme étant de mauvaise qualité depuis les dix dernières années. La politique de "ciel ouvert" a contribué à une prestation de services aérien efficace tandis que la politique de concurrence en télécommunications a contribué non seulement à la réduction des prix de téléphones portables mais également à une prestation de services téléphoniques et internet plus efficace. Le gouvernement est en cours de lancer une Politique d'accès universel visant à étendre le réseau téléphonique dans les localités éloignées de Vanuatu (95 pourcent de la population).

Construction et entretien de kilomètres de nouvelles routes et usage du biocarburant:

Le gouvernement dépense une énorme partie de son budget de développement à l'infrastructure. Le compte du défi du millénaire (MCA) a favorisé la construction routière dans les îles principales de Santo et Efate. Le gouvernement est tenu par obligation aux accords du MCA à allouer un budget d'entretien annuel de 500 millions VT.

Tableau 15: Entretien de kilomètres de routes

Activités du STP	Cibles 2009	Réalisation
Entretien de routine – routes non goudronnées	2000 km	541 km
Entretien de routine – routes goudronnées	30 km	23 km
Entretien quotidien des routes	50 km	85 km
Entretien périodique des routes (routes non goudronnées)	120km	234km

Source: MIPU 2009 Annual Report

Le rapport annuel du service des Travaux publics (STP) révèle que les routes nationales gérée et entretenues par le STP s'étalent sur une distance d'environ 1800 KM. Toutefois, l'entretien et la construction de nouvelles routes n'ont pas atteint les cibles de 2009. Aussi en 2009, le STP a mené un entretien de routine de 541 Km de routes non goudronnées et 23 Km de routes goudronnées. Un entretien quotidien de 85 Km de routes est mené a bien par rapport à la cible de 50 Km pour 2009.

Nombre d'accidents mortels de circulation aérienne par année - déplacements de passagers - fermeture d'aéroport - Rentabilité d'AVL et d'Air Vanuatu

Le transport aérien est une industrie innovatrice qui stimule non seulement le progrès économique mais également le progrès social, tout en permettant la communication entre les peuples, îles et pays et donne accès aux marchés mondiales et stimule le commerce et le tourisme.

Les exigences et normes du service aérien de Vanuatu sont régies par la loi N°16 de 1999 sur l'aviation civile. La loi impose des conditions de sécurité à tout aéronef opérant dans l'espace aérien de Vanuatu. En 2009, aucun accident majeur de circulation aérienne n'a eu lieu. Cependant, des litiges fonciers et le mauvais état de quelques aéroports nationaux ont entraîné la fermeture temporaire des aéroports.

Le rapport annuel du STP révèle qu'en 2009, tous les aéroports dans les régions éloignées (26 aéroports) sont entretenus y compris la construction de 4 nouvelles aérogares. Grâce au soutien d'un bailleur de fonds principal (AFD), le gouvernement a pu rénover deux aéroports à savoir Lonoro sur Pentecôte et Longana sur Ambae. L'aéroport de Norsup est également sur la liste des accords financiers de l'AFD mais les questions de litiges fonciers ont entraîné l'ajournement des travaux.

Sécurité du transport maritime, Niveau de subvention, Frais de port et d'escale:

Le fret maritime est souvent considéré comme étant un moyen de transport de marchandises non-nuisible à l'environnement. Il est estimé que 90% des frets nationales et

internationales sont prises en charge par le transport maritime. Bien que les deux quais principaux (Port-Vila et Luganville) sont considérés comme étant en sécurité et à l'abri de la pollution, le peu d'espace et de capacités ajouté à la dégradation des bâtiments exige une rénovation urgente.

En 2009, le gouvernement de Vanuatu et un bailleur de fonds principal (JICA) ont commencé de traiter les projets suivants :

- La rénovation du quai principal de Port-Vila et l'achat d'un bateau-pilote et d'un remorqueur. En plus de ces besoins de développement important, le phare de Pango est reconstruit.
- Le port de Santo a également subi de travaux en matière d'installation de clôture et de lumières. L'entrepôt de Santo est toujours en voie de construction.

D'après le rapport du STP, 70% des travaux de génie civil est mené au quai principal de Port-Vila et 33% des travaux est consacré à la construction de bateau en 2009.

Une étude récente sur l'industrie du transport mené par le gouvernement de Vanuatu avec l'aide de NZAID et de ADB (*banque asiatique de développement*) présente les résolutions suivantes:

- l'établissement d'un régime de soutien au transport maritime;
- la rénovation de l'infrastructure maritime actuelle ;
- la construction de nouvelle infrastructure à Port-Vila et aux îles éloignées sélectionnées;
- mener des réformes au niveau du système judiciaire et de réglementation maritime de Vanuatu y compris une nouvelle rédaction et simplification des lois maritimes ;
- établir une nouvelle administration nationale de la sécurité maritime, renforcer la section de politique du MITP, s'assurer que les règlements économiques et de sécurité sont supervisés par différents organismes ;
- mettre en valeur le potentiel des systèmes de gestion de risques financiers;

Le gouvernement de Vanuatu s'engage à exécuter ces résolutions.

Fiabilité des prévisions météorologiques:

Vanuatu est considéré comme étant un pays très exposé aux catastrophes naturelles. Le service de Météo apporte ses services conformément à la loi N°4 de 1989 relative à la météo.

Le nouveau bâtiment du service de Météo est en phase final de construction. Ce nouveau bâtiment abritera le service de l'hydrologie, les services de séismologie, de volcanologie et de météo. Ce nouveau bâtiment offre un meilleur espace permettant aux quatre services d'assurer leurs fonctions conformément aux priorités du gouvernement. Le bâtiment abritera également la nouvelle section de changement climatique.

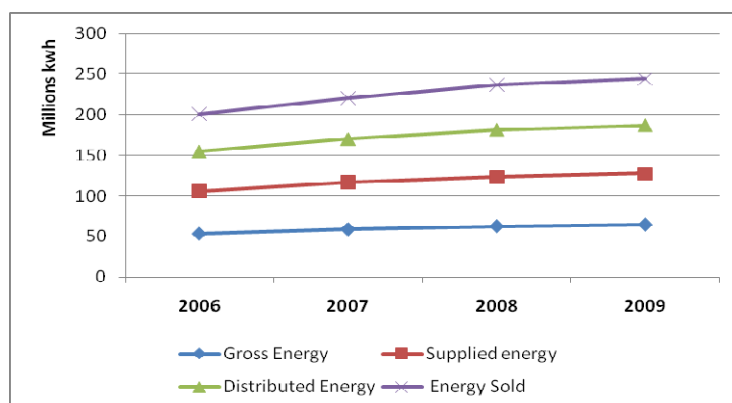
La diffusion des renseignements s'est considérablement améliorée suite aux efforts majeurs du service de Météo (SM). Les avertissements de cyclones sont diffusés au moins 24 heures à l'avance et les sensibilisation sont menées auprès de différentes communautés dans les provinces en 2009. Le rapport météorologique mensuel et les nouvelles météorologiques quotidiennes sur le site du SM ont considérablement contribué à une large diffusion des renseignements sur les conditions climatiques et météorologiques.

Mesure du prix moyen de l'électricité, consommation électrique, accès à l'électricité par la population, mesure des prix moyens des services de télécommunication, volume de trafic, usage de l'Internet, télédensité.

L'enquête de 2006 sur les revenus et dépenses des ménages estime que 26% de tous les ménages recourent à l'électricité comme moyen d'éclairage dans leurs maisons. Le reste des ménages indique d'autres sources d'éclairage comme le pétrole, le kérosène et le bois. Les renseignements révèlent qu'à l'exception des deux communes, Lakatoro et Lenakel et d'autres sources d'énergies privées, plus de 80% de la population du pays en milieu rural n'ont pas accès à l'électricité et continue de recourir aux moyens traditionnels comme sources d'éclairage.

Le réseau électrique de Port-Vila et Luganville est géré et entretenu par UNELCO dans le cadre d'un accord de concession renouvelé vers 2031 et 2010, respectivement. Le réseau de Port-vila compte actuellement 9210 clients et le réseau de Luganville compte 2218 clients. La concession de Luganville arrive à son terme en 2010 et un processus d'appel est actuellement en voie d'être lancé. Le service des Travaux publics est, jusqu'aux années récente, chargé des opérations d'alimentation en électricité de Luganville, d'Isangel sur Tanna et de Norsup/Lakatoro sur Mallicolo mais ces réseaux sont désormais opérés et entretenus par UNELCO.

Diagramme 12: Évolution de l'énergie



Source: UNELCO 2009 Rapport technique annuel

D'après le diagramme 1, l'énergie totale vendue en 2009 est de 56,924 Mwh, soit une pointe de consommation de 12,6MW.

Luganville est principalement alimenté en électricité produit par le barrage hydro-électrique finance par le Japon en 1994. Un tarif uniforme est imposé sur toutes les zones de concession à Vanuatu. Les économies réalisées sur les coûts du carburant de la production hydro-électrique sont utilisées dans le cadre de l'élargissement du réseau électrique sur Santo et de la mise en place de systèmes d'énergie solaire dans les villages ruraux. Le "fonds de Sarakata" est actuellement en cours de vérification en vue d'améliorer la transparence.

D'après le rapport de l'office de réglementation des services publics (URA), la structure du tarif a subi une révision complète en 2009. La révision a fixé des coûts raisonnables des services d'électricité à Vanuatu.

Le gouvernement, par l'intermédiaire du service de l'Énergie au sein du ministère des Terres et des Ressources naturelles, s'est chargé d'apporter l'électricité dans les petites communautés villageoises. Les cliniques, les écoles et les maisons privées en milieu rural

bénéficient d'environ 500 systèmes d'énergie solaire. Ces systèmes financés par le Fonds de Sarakata et et grâce au soutien des bailleurs sont entretenus par le service de l'Énergie. Le service de l'Énergie est également impliqué dans l'identification d'autres moyens de production d'électricité et assurer la promotion d'un nombre de mini-projet d'hydro-électricité ainsi que d'énergie géothermique sur Éfaté et d'autres îles.

Mesure du prix moyen de l'eau, la consommation d'eau, accès aux services améliorés d'alimentation en eau par la population:

Le réseau d'alimentation en eau de Port-Vila appartient à l'État mais géré par UNELCO dans le cadre d'un accord de concession se terminant en 2032. Les réseaux d'alimentation en eau de Luganville, Lakatoro et Isangel appartiennent à l'État et sont gérés par le STP. Le gouvernement par l'intermédiaire de la section des Eaux au sein du service de Géologie et des Mines, ainsi que les NGO, apporte son concours dans le développement des réseaux d'alimentation en eau des villages. Cette aide couvre formation menée auprès des villageois en matière d'entretien des réseaux d'alimentation en eau. Cependant, cette aide n'a pas été une réussite et la prestation des services au niveau des réseaux communautaires entame une nouvelle phase en 2010 où elle est assurée en grande partie par les conseils provinciaux.

À Port-Vila, le réseau total couvre 210 894 m et le volume d'eau vendu est de 3 306 275 m³ en 2009, soit une augmentation des clients de 6% et de 7,4% du volume d'eau vendue par rapport en 2008. La qualité de l'eau vendue est conforme aux normes de l'OMS⁵. Le prix de l'eau (P) depuis mars 2010 est de 49,99 VT.

Résultats du récapitulatif du PLAS pour 2009.

Services d'infrastructure fiables et accessibles:

Le MITP avec l'aide des bailleurs de fonds a mené une étude maritime et les résolutions sont actuellement considérées par le gouvernement pour mise en oeuvre.

Le MITP étudie actuellement de nouvelles orientations de politique en matière de sécurité, de politique en matière de pollution, de sécurité et des ports.

Le MITP avec l'aide de l'ADB et l'AusAID projete de mener une étude de faisabilité des systèmes de drainage et d'installations sanitaires à Port-Vila.

Rénover la voirie nationale en vue de faciliter la croissance économique et la prestation de services.

Le gouvernement dispose de ressources budgétaires supplémentaires de 500 millions VT destinés à l'entretien des routes nationales.

Le MITP se consacre actuellement sur des plans pour étendre les routes en milieu rural. Un mémoire au Conseil des ministres sera établi et présenté au CDM pour exécution.

Le MITP travaille également sur un plan directeur en matière des transports.

⁵ Rapport annuel 2009 d'Unelco sur l'alimentation en eau

Le recours au secteur privé et aux communautés locales pour les travaux routiers et la création d'emplois en milieu a augmenté.

Maintenir la concurrence dans l'industrie de télécommunications pour favoriser la réduction des prix et l'accès.

Fonds de l'UAP utilisés pour étendre les services de télécommunications dans les régions éloignées.

La nouvelle loi sur les télécommunications est présentée au Parlement.

Le programme d'administration électronique est lancé et la construction est actuellement mené a bien.

La concurrence dans l'industrie de télécommunication est maintenue.

Maintenir l'accès à l'énergie à un prix beaucoup plus raisonnable.

L'Office de réglementation des services publics (URA) a pour la première fois mené une révision complète des normes de services, des coûts et de la structure des tarifs des services d'électricité à Port-Vila, Tanna et Mallicolo.

L'URA a, au nom du gouvernement, présenté une demande de déclaration d'intérêt aux fins des services consultatifs de transaction concernant les accords de concession et les tarifs d'électricité à Vanuatu. De plus, la concession de Luganville est actuellement en cours de faire l'objet d'une nouvelle adjudication.

Explorer/Agrandir et investir dans les sources d'énergies renouvelables potentielles.

La section de l'Énergie au sein du ministère des Terres et des Ressources naturelle a apporté l'électricité dans quelques petites communautés villageoises.

Il est estimé que 500 systèmes d'énergie solaire sont installés et sont en fonctionnement dans les cliniques, écoles et maisons en milieu rural. Ces systèmes sont financés par le Fonds de Sarakata et les bailleurs de fonds.

La section de l'Énergie est également impliqué dans l'identification d'autres moyens de production d'électricité et assure la promotion de mini-projets d'hydro-électricité ainsi que l'énergie géothermique sur Éfaté et d'autres îles.

Réaliser les objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

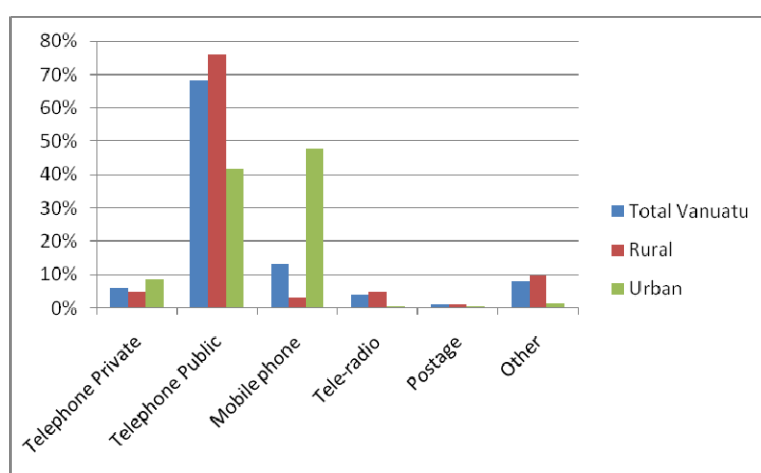
L'objectif OMD sur l'eau et l'hygiène est de "réduire de moitié d'ici 2015 le pourcentage de personnes qui n'ont pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ou à des moyens d'assainissement de base."

Environ 80% de la population a accès à des services d'alimentation en eau (réseau d'alimentation en eau et citerne de récupération d'eau de pluie) et 80% a accès des moyens d'assainissement (solutions réticulées ou non réticulées telles que les toilettes extérieures améliorées).

La cible 18 de l'OMD dispose que les gouvernements en coopération avec le secteur privé doivent faire en sorte les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et la communication.

Le gouvernement s'engage à mener des réformes et renforcer la concurrence dans le secteur de la télécommunication. Ainsi, le gouvernement a nommé une autorité intérimaire de réglementation des services de télécommunications chargée de superviser les opérations du marché de télécommunication à Vanuatu. Ces réformes favoriseront l'amélioration des produits et des services offerts aux usagers et permettront d'améliorer considérablement la qualité, la capacité financière et la possibilité d'accès aux services de télécommunication à Vanuatu.

Diagramme 13 : Moyens habituels de communication



Source: BSNV

Le diagramme 13 illustre des données provenant de l'enquête de 2006 (ERDM) sur les moyens habituels de communication. À l'époque où est menée l'enquête de 2006 (ERDM), le réseau téléphonique est limité à Port-Vila, Luganville et aux localités avoisinantes où la réception est possible et presque la moitié des ménages urbains ont indiqué qu'ils utilisent le téléphone portable pour communiquer et on suppose que les ménages en milieu rural n'utilisent le téléphone portable que dans des localités dotées de réseau.

Les données de l'ERDM illustrées au diagramme 2 indiquent que 76% de la population rurale utilise les téléphones publics contre 42% en milieu urbain ; 48% des ménages en milieu urbain utilisent des téléphones portables.

La radio est le moyen le plus populaire qu'utilisent les ménages pour avoir accès aux informations, soit 62% des ménages à Vanuatu ont recours à la radio pour obtenir des informations, notamment en milieu rural (72% des ménages en milieu rural et 30% des ménages en milieu urbain).

Une étude récente menée par l'Institut de la politique publique du Pacifique (PIP) basé à Vanuatu révèle que l'accès à la téléphonie mobile a augmenté de 81% en 2008 à 92% en 2009. De plus, les constats de l'étude révèlent que l'accès à la téléphonie mobile parmi les recensés en milieu rural a augmenté de 23%.

Qualité de réglementation

Le gouvernement a, dans le cadre de sa politique de croissance accélérée du secteur privé, commencé d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques et règlements qui favorisent le développement du secteur par des moyens d'accélération du lancement d'une entreprise et de réduire les coûts qui lui sont associés. Dans le cadre des réformes, plusieurs lois sont révisées et de nouveaux projets de lois sont élaborés en vue de réduire les défauts dans les lois existantes. La Commission des services financiers avec l'aide de l'ADB a modifié et élaboré plusieurs loi portant sur la mise sous séquestre, les fiducies et l'insolvabilité, qui n'étaient pas incluses auparavant dans la législation. La loi sur les patentes est également en étude en vue de supprimer tout goulet d'étranglement et coût nécessaire.

Le gouvernement a également commencé à apporter des réformes diverses dans le secteur le télécommunication et des services publics en vue de créer un environnement favorable aux affaires. Le gouvernement a vendu ses actions dans Telecom Vanuatu Limited et a accordé des patentes à des nouvelles sociétés de télécommunication, ce qui a contribué ainsi à une augmentation de la couverture et à une réduction des prix en faveur des consommateurs. Le gouvernement a octroyé six patentes pour l'exploitation de services Internet à Vanuatu en septembre 2009. Le gouvernement a également établi une autorité de réglementation chargée de réglementer les services de télécommunication. Le gouvernement a également publié une politique d'octroi de patentes en mars 2009. Le gouvernement a également adopté une loi en 2008 portant création de l'Office de réglementation de services publics (URA) en vue de protéger les intérêts à long terme des consommateurs à Vanuatu au niveau des prix, de la qualité et de la fiabilité des services réglementés. En août 2009, l'URA a annoncé une réduction exemplaire unique des tarifs d'électricité à la suite d'un remboursement de taxe versé à l'UNELCO pour des droits d'importation du carburant payés en trop, soit un montant total de 26 millions VT.

ALLONS DE L'AVANT

Le présent rapport de développement annuel étant le deuxième en son genre pour le Vanuatu est le premier qu'a produit la section de Contrôle et d'Évaluation au sein du Bureau du Premier ministre. Son objectif est d'exposer une actualisation et étude annuelle sur l'état d'avancement des réalisations du PAP et PLAS. Il contient en outre des renseignements et des études les plus récents sur les objectifs du millénaire pour le développement et sur tout autre engagement régional et international.

On espère qu'il servira d'information et d'étude opportune et fiable de référence aux décideurs, chercheurs, au grand public et aux partenaires de développement lors de l'évaluation du rendement ou servira même de source principale d'informations officielles sur le pays.

La présentation d'une analyse exacte et juste sur les indicateurs de rendement dans les secteurs de priorités du PAP et PLAS et la mise en œuvre des priorités stratégiques a été une tâche difficile pour plusieurs raisons. Depuis l'adoption du PAP, plusieurs ministères et secteurs ont élaboré leurs propres plans et politiques stratégiques qui ne correspondent pas forcément à celles prévues au PAP. Les rapports annuels soumis à la Commission de la fonction publique devraient contenir des renseignements utiles au contrôle et à l'évaluation du progrès du PAP et PLAS. Toutefois, le manque d'informations nécessaires dans plusieurs rapports annuels a incité le Bureau du Premier ministre à aider les ministères responsables, en consultation avec la Commission de la fonction publique, à améliorer le contrôle et la déclaration des principaux indicateurs de rendements dans les rapports annuels.

En outre, les indicateurs de rendement dans le PAP et PLAS ne sont pas efficaces dans leur intégralité pour trois raisons principales :

1. Certaines cibles du PAP manquent de chiffres, manquent d'identification des sources de données et manquent d'objectifs donc ne peuvent pratiquement pas servir d'indicateur aux fins de contrôle et d'évaluation. Le RDA de 2008 recommande des références et des cibles pour certaines de ces indicateurs mais cela demande l'approbation des parties intéressées et ainsi que les priorités sectorielles actuelles.
2. Certains indicateurs de rendement des objectifs en matière de politique ne disposent d'aucun système de collecte de données aux fins de contrôle et d'évaluation.
3. Certains indicateurs de rendement dans le PAP ne répondent pas aux critères de qualification d'un indicateur donc ne peuvent pratiquement pas être chiffrés.

Le Bureau du Premier ministre est en voie de réviser le PAP et les résultats devraient répondre à ces questions par des objectifs fermes et à échéance bien déterminée et des indicateurs chiffrables.

La préparation du RDA nécessite des statistiques opportunes et fiables. En général, l'aspect statistique de l'économie a vu de progrès considérables et la couverture de données s'est améliorée à l'exception du secteur primaire et de l'infrastructure. Les systèmes statistiques

de routine établis au niveau des secteurs sociaux ne fonctionnent pas à plein régime. Au niveau du secteur social, le problème principal est la couverture des systèmes de gestion de l'information administrative en particulier dans le secteur de la santé, de l'éducation postsecondaire et de la justice qui servent de source pour plusieurs indicateurs de rendement. Ce problème n'est pas nouveau et les organismes concernés s'emploient à le résoudre mais malheureusement comme d'habitude, ils sont insuffisamment dotés de ressources. Le système d'information de gestion de l'éducation de Vanuatu (SIGEV) au sein du ministère de l'Éducation établi avec le soutien considérable des partenaires de développement dans le but de répondre aux besoins d'une enquête scolaire annuelle, de financement de formations adéquates, de suivi des cas en souffrance et de soutien technique au niveau de la gestion de base de données est une exception notable. Les autres secteurs sont encouragés à adopter ce système pour mobiliser le gouvernement et les partenaires de développement à améliorer la qualité des indicateurs de rendement et des systèmes de collecte de données à Vanuatu.

L'EDE du secteur de la santé devrait être coordonnée étroitement avec le MFGE. Le MDS sera chargé de prouver l'existence du système de gestion et d'information de la santé.

Annexe 1 : Cibles et indicateurs des OMD de Vanuatu: 1990 – le plus récent

Objectif	Cibles et indicateurs de gestion du progrès	1990 (année)	2000 (année)	Récent (année)	
Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	Cible 1.A: réduire de moitié, entre 1990 et 2015, le pourcentage de personnes dont le revenu quotidien est inférieur à 1 dollar				
	1.1	Pourcentage de la population disposant d'un dollar par jour (PPP).		26% (1998) ¹	4% (2006)
	1.1a	Pourcentage de la population au seuil de la pauvreté nationale		40% (1998) ¹	16% (2006)
	1.2	Indice d'écart de la pauvreté			5,6 (2006)
	1.3	Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale		3% (1998) ¹	7,4% (2006)
	Target 1.B: Réaliser le plein emploi et l'emploi productif et l'accès à un travail décent pour tous y compris les femmes et les jeunes.				
	1.4	Taux de croissance du PIB par personne employé ²	-1% (1995-2000)	-1,8% (2001-2004)	2,7% (2005-2008)
	1.5	Ratio emploi-population		21,1% (1999) ³	40,9% (2006)⁴
	1.6	Pourcentage de la population active occupée disposant de moins d'un dollar par jour (PPP).			3,98% (2006)⁵
	1.7	Pourcentage de travailleurs indépendants et de famille dans la population employée			8,7% (2006)¹
	Cible 1.C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, le pourcentage de la population qui souffre de la faim				
	1.8	Prévalence des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale		12,1% (1996)	15,9% (2007)⁶
	1.9	Pourcentage de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique			7,4% (2006)¹
Objectif 2: Assurer une éducation primaire pour tous	Cible 2.A: D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires				
	2.1	Taux net de scolarisation dans le primaire	74% (1989)	78% (1999)	86% (2008)
	2.2	Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la dernière année	89% (1991)	91%	80% (2007)
	2.3	Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, homme et femme	32% (1990)	86% (1999) Homme: 86% Femme: 85%	Femme: 77% (2007)
Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et	Cible 3.A: Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 si possible et à tous les niveaux d'enseignement en 2015 au plus tard.				
	3.1	Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieure	Primaire 92 (1991) Secondaire 76	Primaire 92 Secondaire 94	Primaire 92 (2008) Secondaire 98

		Supérieur S/O	Supérieur 50 (1999) ⁷	Supérieur S/O
	3.2 Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non-agricole	23% (1989) ¹	40% (1999)	37% (2006)
	3.3 Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national		2% (2002)	2% (2008)
Objectif 4: Réduire la mortalité des enfants	Cible 4.A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans			
	4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	58 (1989)	33 (1999)	30 (2007)
	4.2 Taux de mortalité infantile	45 (1999)	25 (1999)	25 (2007)
	4.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	66	75 (2001)	66 (2008)
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle	Cible 5.A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle			
	5.1 Taux de mortalité maternelle	89,1 (1995)	96 (1998)	
	5.2 Proportion d'accouchement assistés par du personnel de santé qualifié	79% (1990-1995)	88% (1999)	74% (2007)
	Cible 5.B: Réaliser, d'ici 2015, la santé génésique pour tous			
	5.3 Taux d'utilisation des contraceptifs	15% (1991)	28% (1999)	38% (2007) ¹
	5.4 Taux de natalité chez les adolescents		59 (1999)	
	5.5 Couverture de soins prénataux (au moins une visite et au moins quatre visites)			84% (2007)
	5.6 Besoin de planning familial à satisfaire			
Objectif 6: Lutter contre le VIH/SIDA, le paludisme et toute autre maladie	Cible 6.A: D'ici 2015, stopper la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle			
	6.1 Taux de prévalence du HIV parmi la population âgée de 15-24 ans	0		0
	6.2 Taux d'utilisation du préservatif à des activités sexuelles à risque élevé			
	6.3 Proportion de la population âgée de 15-24 ans possédant une très bonne connaissance du VIH/SIDA		15% (2007)	Homme: 23% Femme 42% (2008) ⁸
	6.4 Rapport entre les enfants orphelins scolarisés et les enfants non-orphelins scolarisés ages de 10-14 ans	0	0	0
	Cible 6.B: D'ici 2010, réaliser le traitement contre le VIH/SIDA pour tous			
	6.5 Proportion de la population atteinte de l'infection par VIH ayant accès aux médicaments antirétroviraux		100%	100%
	Cible 6.C: D'ici 2015, maîtriser le paludisme et d'autre grandes maladies et commencer à inverser la tendance actuelle du taux de prévalence			
	6.6 Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité lié à cette maladie (pour 1000)	Taux de prévalence 84,7 (1992) Taux de mortalité:	Taux de prévalence 69,3 (2002) Taux de mortalité: 2	Taux de prévalence 23,3 (2007) ¹ Taux de mortalité: 3

		16 (1992)	(2002)	(2007)
	6.7 Proportion des enfants de moins de 5 ans dormant sous de moustiquaires traités à l'insecticide			65,3% (2007)
	6.8 Proportion des enfants de moins de 5 ans soignés avec des médicaments efficaces contre le paludisme			
	6.9 Taux d'incidence, de prévalence et de mortalité lié à la tuberculose (Toute forme de Tuberculose, pour 100 000)		Taux de prévalence 94	Taux de prévalence 88 (2008) Taux de mortalité: 11 (2008)
	6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe (Taux de détection de cas, pourcentage de nouveaux cas)		79%	70% (2007)
	Taux de prévalence lié au diabète		3% (1996)	12% (2005)
	Taux de prévalence lié à l'hypertension		13% (1996)	15% (2005)
	Proportion de la population souffrant de l'obésité et de la surcharge pondérale		Obésité 16% (1996) Surcharge pondérale 33% (1996)	Obésité ou surcharge pondérale 66% (2005)
Objectif 7: Assurer un environnement durable	Cible 7.A: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales			
	Cible 7.B: D'ici 2010, Réaliser une réduction importante du niveau d'atteinte la diversité biologique			
	7.1 Proportion de zones forestières	36% (1993)		
	7.2 Émission de dioxyde de carbone, total, par habitant et par PIB de 1\$ (PPP)			
	7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone			
	7.4 Proportion du cheptel piscicole au sein des limites biologiques protégées			
	7.5 Proportion du total des ressources hydriques utilisées			
	7.6 Proportion des zones terrestres et marines protégées			
	7.7 Proportion des espèces menacées d'extinction			
	Cible 7.C: D'ici 2015, réduire de moitié la proportion de la population privée d'accès durable à un eau potable et à des moyens d'assainissement de base			
7.8 Proportion de la population ayant accès à une source d'eau meilleure	80% (1989) ⁹	81% (1999) ⁹		85% (2007)
7.9 Proportion de la population ayant accès à de meilleures toilettes	78% ¹⁰	90% ¹⁰		63% (2007)

Cible 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Cible 7.D: D'ici 2020, réussir à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions habitants de taudis (taudis représentés par la population urbaine habitant dans des maisons présentant l'une des quatre caractéristiques: a) manque d'accès à une meilleure alimentation en eau; b) manque d'accès à une bonne hygiène; c) surpeuplement (plus de 3 personnes par chambre); et d) construction de taudis à partir de matériel non-durable)			
	7.10 Proportion de la population résidant dans des taudis			
	Cible 8.A: Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire (cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et réduction de la pauvreté aux niveaux tant national qu'international)			
	8.2 Proportion de l'APD bilatérale totale par secteur de donneurs de l'OCDE/CAD consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaire, nutrition, eau salubre et assainissement)	17%		
	8.3 Proportion de l'APD bilatérale des donneurs de l'OCDE/CAD qui est déliée			
	8.5 APD reçue par les petits états insulaires en développement en proportion de leurs revenus nationaux bruts	31%		
	Cible 8.B: Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés (cela suppose l'admission en franchise et hors contingent des produits exportés par les pays les moins avancés et l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté)			
	8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales			
	Cible 8.D: Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme			
	8.12 Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services	2,1%	1,1% (2001)	
	Cible 8.E: En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentielles disponibles et abordables dans les pays en développement			
	8.13 Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable			
	Cible 8.F: En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies en particulier des technologies de l'information et la communication soient accordés à tous			
	8.14 Nombre de lignes téléphoniques pour 100 habitants		0,4 (2002)	
	8.15 Abonnés au téléphone portable pour 100 habitants		2 (2002)	
	8.16 Utilisateurs d'internet pour 100 habitants			

¹ inclut seulement à titre indicatif: les données ne sont pas considérées comme fiable ou comme des estimations

² le taux de croissance de la productivité du travail au cours des années mentionnées. Taux en 2007 et 2008 basé sur le total des emplois projetés (basé sur le recensement de 1989 et 1999 sur le total de la population active et l'ERDM de 2006 sur la population active). Notez que la population active compte les travailleurs exerçant des activités de subsistance.

³ inclut les travailleurs de famille, (équivalent de travailleur bénévole), les travailleurs exerçant des activités de subsistance et exclut tout autre travailleur non rémunéré, la population résidente de 15-64 ans. Recensement de la population et du logement en 1999.

⁴ inclut les volontaires (travailler sans rémunération, y compris les travailleurs de famille) et les travailleurs exerçant des activités de subsistance. ERDM 2006.

⁵ travailleurs exerçant des activités de subsistance.

⁶ aucune comparaison directe par rapport à 1996 due à la méthode et au matériel d'échantillonnage utilisé dans le cadre de l'enquête en grappe à indicateur multiple (MICS) de 2007.

⁷ les données du bureau des Bourses n'incluent pas tous les étudiants universitaires.

⁸ indicateur 13 UNGASS: Pourcentage de jeunes femmes et hommes âgés de 15-24 ans capable d'identifier correctement les moyens de prévention de la transmission sexuelle du VIH et de rejeter les idées fausses sur la transmission du VIH. Surveillance prénatale des femmes de seconde génération, clinique MST clients et jeunes, 2008

⁹ meilleure source d'eau telle que l'eau sous conduite (à usage privé ou en commun), borne fontaine communautaire, citerne de famille, et citerne commune et puit (le manque de renseignement rend impossible de déterminer si ces sources sont protégées ou non mais des mesures de protection sont probablement prises). Les sources d'eau moins meilleures couvrent rivière, source, puit (aucun renseignement sur les mesures de protection), autres et celles qui ne sont pas mentionnées.

¹⁰ les définitions du recensement de 1989 et 1999 sont différentes de celles de l'enquête en grappe à indicateur multiple (MICS) en raison de différents types de toilettes inclus dans les réponses. D'après la définition du recensement, les toilettes à chasse d'eau (à usage privé ou commun), gardes d'eau (à usage privé ou commun), fosses d'aisance améliorée et ventilée (VIP) (à usage privé ou commun) et toilettes extérieures privées sont qualifiés comme étant les meilleurs moyens d'assainissement. Les moyens d'assainissement non améliorés comptent les toilettes extérieures à usage commun, toutes autres types de toilettes (sur le lagon, etc), sans toilettes et ceux non mentionnés. L'enquête en grappe à indicateur multiple (MICS) définit moyen d'assainissement amélioré par toilette à chasse d'eau, fosse septique ou toilette extérieure, fosse d'aisance améliorée et ventilée (VIP) et toilette extérieure en dalle. L'enquête (MICS) fait la distinction entre toilettes extérieures en dalles et sans dalles alors que le recensement n'en fait aucune.